

# Le COURRIER DE MONTMAGNY

Organe du comté de Montmagny

59ième Année

Montmagny, Samedi le 25 juillet 1942

No 36



## RECUPERATION DE 50,000 ACRES DE TERRE...

Cinquante milles acres de terre seront rendus à la culture cette année, et on augmentera considérablement le rendement agricole de vingt mille autres acres, grâce aux travaux de drainage entrepris dans la province.

Le Service du Génie Rural, créé par l'Honorable Monsieur Godbout, accorde des subventions aux corporations municipales pour

permettre aux cultivateurs de creuser eux-mêmes des cours d'eau et d'améliorer leurs terres. Pour les travaux plus considérables, le Service dispose d'un outillage spécial pour exécuter lui-même l'entreprise, de plus le Service possède une vingtaine de tracteurs qui servent à aplanir les sols trop accidentés en vue d'améliorer leur rendement.

## LES ETUDIANTS AU SECOURS DES CULTIVATEURS...

Il y a quelques jours, 105 jeunes étudiants de Québec sont partis pour Ste-Martine, sous la direction d'un aumônier et d'un chef d'équipe, afin d'aider les cultivateurs de l'endroit.

C'est le Premier Ministre lui-même qui a pris l'initiative de cette aide à la classe agricole en jetant les bases d'une vaste organisation, le "Service civique rural", pour résoudre le problème de plus en plus sérieux de la main-d'oeuvre chez les cultivateurs.

Quelque 600 autres jeunes gens et un grand nombre de scouts seront ainsi "mobilisés" sous peu pour prêter secours aux cultivateurs. Le Gouvernement se charge de l'organisation des camps de logement, de même que de l'installation en permanence d'un aumônier, d'un chef d'équipe et de cuisiniers.

Ces jeunes gens, tout en profitant d'un agréable séjour à la campagne, pourront se faire sans difficulté un revenu net de \$2.00 par jour.

## \$65,000.00 POUR SECOURIR LES CULTIVATEURS...

Pour venir en aide aux cultivateurs désemparés par une disette de foin, le gouvernement provincial a dépensé \$65,000.00 pour acheter et transporter au-delà de 14,000 tonnes de foin dans 32 comtés du Québec qui étaient affectés pour un manque de foin

dû aux sécheresses du début de juin. Cette aide financière du gouvernement Godbout permettra aux cultivateurs éprouvés de garder leurs bestiaux sur un haut pied d'exploitation et de contribuer ainsi à notre effort de guerre.

## LE CREDIT AGRICOLE A LA PORTEE DU COLON...

L'honorable Monsieur Godbout est ministre de la Colonisation et entend bien aider les colons d'une façon efficace et pratique. C'est ainsi, qu'il a été le premier à organiser chez nous la colonisation mécanique qui consiste à défricher à l'aide des tracteurs. Les premiers essais ont si bien réussi que le nouveau système se généralise et provoque l'enthousiasme de tous les intéressés. M. Godbout est allé plus loin, en présentant une loi modifiant la loi des terres de colonisation. Cette modification favorisera les colons qui ont rempli tous leurs engagements mais qui, par ailleurs, n'ont pas encore obtenu leur billet de location. Quelques-uns de ces colons ont demandé à emprunter au Crédit agricole de la province et ont vu leur demande refusée parce que dans l'ancienne loi, il devait s'écouler un délai de trois

ans entre l'émission du billet de location et l'émission des lettres-patentes qui donnent un titre clair de propriété sans lequel un colon ne pouvait contracter un prêt d'argent.

Cette injustice devait disparaître parce qu'elle paralysait les efforts des colons qui pouvaient se trouver dans un pressant besoin d'argent et devaient attendre trois ans pour avoir le droit d'emprunter.

Par la loi qu'il a fait adopter à la dernière session, Monsieur Godbout a fait réduire de trois ans à un an le délai exigé, en conséquence les colons n'auront qu'une année à attendre pour avoir le droit d'emprunter.

C'est par des mesures de justice semblable à celle-ci que Monsieur Godbout entend corriger les abus et les erreurs de Monsieur Duplessis.

## POUR LES INSTITUTRICES...

Le Gouvernement que dirige l'Honorable Adélaïde Godbout a l'intention d'accorder des subventions très intéressantes aux municipalités rurales qui porteront à \$400.00 le traitement des institutrices. La générosité du gouvernement sera encore plus grande à l'endroit des municipalités qui retiendront les services d'un professeur pour les garçons de 12 à 18 ans. Jusqu'ici une subvention uniforme de \$250.00 était payée à toute municipalité rurale qui engageait un maître et lui

versait un traitement minimum de \$750.00, mais dorénavant, ces subventions seront progressives, c'est-à-dire qu'elles s'accroîtront en proportion du traitement payé.

L'Honorable Monsieur Perrier et Monsieur Godbout entendent donc faire tout en leur pouvoir pour améliorer le système d'éducation dans notre province. Il ne faut pas perdre de vue que si l'instruction fut utile dans le passé, elle sera absolument nécessaire dans l'après-guerre.

## LE MAJOR M. DE ROME



La promotion du Major Maurice L. DeRome, de Montmagny, au grade de lieutenant-colonel et sa nomination au poste d'officier commandant du Régiment de Maisonneuve, outre-mer, vient d'être annoncée par les Quartiers-Généraux de la Milice.

C'est ainsi qu'à l'âge de 31 ans le colonel DeRome prend la direction du bataillon où il est entré subalterne il y a moins de 10 ans. Descendant des de Salaberry, c'est le cas de dire que notre brillant jeune commandant a le sens militaire dans le sang. Cette carrière a toujours eu pour lui un attrait surpassant tout autre, aussi a-t-il voué à la chose militaire tous ses moments de loisir depuis ses jours d'écolier.

Qualifié lieutenant au C.O.T.C. de l'Université de Montréal en 1933, il obtint peu après sa commission dans le Régiment de Maisonneuve. Il décrocha le grade de capitaine en 1935. En 1937, il vint s'établir à Montmagny, à titre d'expert en ébénisterie à l'emploi de M. Emile Collin. C'est également cette année-là que fut réorganisé le Régiment de Montmagny sous le commandement du lieutenant-colonel J.-P.-J. Godreau. Le capitaine DeRome fut mis en charge de la Cie "A" et sa part dans la réorganisation du bataillon fut tellement notable que le colonel Godreau le nomma son représentant pour toutes choses concernant le Régiment de Montmagny.

En novembre 1938, le capitaine DeRome subissait avec distinction l'examen des Quartiers-Généraux pour le grade de major, titre qu'il porta jusqu'en novembre 1939 alors qu'il s'offrit pour service actif outre-mer. Le 22e Régiment allait partir, le major DeRome accepta le grade de capitaine et fut nommé second en commandement de la Cie "A" et commandée par une autre gloire de Montmagny, le major Paul-Emile Bernatchez, aujourd'hui lieutenant-colonel.

Peu de temps après l'arrivée du 22e Régiment en Angleterre, le capitaine DeRome se vit attribuer de nouveau le grade de major pour lequel il était déjà qualifié. Il servit comme officier de liaison et fut attaché pendant quelque temps au service du contre-espionnage. Son travail le fit remarquer par le major-général Price qui le fit envoyer au Collège Militaire Canadien établi en Angleterre pour le perfectionnement de nos plus brillants jeunes officiers, en vue de les nommer à des postes de grande responsabilité.

Le major DeRome subit ces cours et passa avec succès ces examens archi-rigoureux. Il se

## "GUERRE TOTALE"

M. Hanson vient de faire une scène à la Chambre des Communes. Il s'indigne à la pensée qu'il sera dorénavant obligé de révéler à la Trésorerie fédérale, pour les fins de l'impôt sur le revenu, la valeur de l'assurance qu'il porte sur sa vie.

Dans le sursaut de son indignation, le chef parlementaire du parti conservateur a eu un mot caractéristique: "C'est de l'enrégimentement", dit-il.

Voilà donc le grand mot lâché. Toutes les fois qu'on touche au portefeuille d'un tory, il s'écrie: "C'est de l'enrégimentement!"

En fait d'enrégimentement, le parti de l'all-out total war ne croit qu'à celui des vies humaines.

Pendant la longue discussion aux Communes et dans le pays au sujet de la "guerre totale" (euphémisme imaginé par l'impérialisme tory pour éviter d'employer le mot conscription), nous avons souvent écrit ici que les stratèges politiques de la "guerre totale" ont beaucoup plus à l'esprit l'enrégimentement des hommes que l'enrégimentement de l'argent.

La sortie de M. Hanson contre M. Isley est un signe que nous avons vu juste. Nos grands matamores de la "guerre totale" se retranchent précipitamment dans le château-fort de leur chère liberté individuelle dès que le percepteur de l'impôt de guerre sur le revenu ose leur demander timidement: "Combien d'assurance-vie portez-vous?"

Ils sont décidément très curieux à observer, nos héros de la all-out total war.

## OCTROIS DE \$2000.00 DU GOUVERNEMENT PROVINCIAL A LA VILLE DE MONTMAGNY

Il nous fait plaisir d'annoncer aux contribuables de la Ville de Montmagny qu'un montant de \$2,000.00 a été accordé à notre ville, par le Gouvernement Provincial, pour améliorer et terminer la 4ème Rue et celle du Palais de Justice.

Grâce aux demandes réitérées de l'échevin Maurice Marquis auprès de M. Fernand Choquette, M.P.P., ce dernier a pu obtenir le montant plus haut mentionné lequel servira à compléter le travail commencé sur la 4ème Rue et faire celle du Palais de Justice.

A deux occasions le gouvernement provincial a octroyé à la Ville de Montmagny, des octrois pour la réfection de la Rue du Palais de Justice mais chaque fois ces octrois ont été utilisés pour la 4ème Rue.

Cette année, il ne pourra y avoir de changement de cette sorte et il doit être bien entendu que le montant de \$1,500.00 accordé pour la Rue du Palais de Justice ne sera payé que si ce montant est bien utilisé pour des travaux effectués dans la rue mentionnée.

Depuis plusieurs mois, l'échevin Marquis avait entrepris des démarches pour l'obtention de ces octrois et elles ont été couronnées de succès.

Il s'agit maintenant de savoir si la ville continuera les travaux déjà commencés et si elle entreprendra les travaux sur la Rue du Palais de Justice tel que déjà décidé il y a un an.

Nous tiendrons nos lecteurs au courant des développements qui surviendront au sujet de cette question, laquelle paraît vouloir amener beaucoup de discussion.

Il ne semble y avoir aucun doute sur la nécessité des travaux à être exécutés sur la Rue du Palais de Justice.

vit nommé officier d'état-major de la 3ième Brigade d'Infanterie de la 1ère Division canadienne outre-mer. C'est là qu'au début de juillet on est allé le prendre pour lui confier le commandement d'une des plus belles unités canadiennes en service actif.

Le lieutenant-colonel Maurice DeRome est un de nos défenseurs de la première heure. La guerre est dans son 34ième mois. Maurice DeRome a déjà à son carnet 32 mois de service consécutif.

Il y a dans cette belle carrière une inspiration à notre jeunesse canadienne-française. Pas de magie ni de miracles dans cette ascendance rapide au sommet. Un beau talent, de l'intelligence et du travail; tout cela pétri ensemble, a fait une compétence de

## Mlle Cécile Belley, victime d'un accident

Mademoiselle Cécile Belley, fille de M. Oscar Belley, de notre ville, qui travaillait à la Electrical Manufacturing a été, hier, victime d'un douloureux accident alors qu'elle s'est fait couper un doigt et qu'elle en a eu deux autres atteints, au cours de son travail.

Mlle Belley est sous les soins du Dr Paul Bigué.

premier ordre. La promotion est pour mérite.

Au lieutenant-colonel DeRome et à son épouse distinguée qui vit parmi nous avec ses deux gentilles fillettes, nous offrons nos félicitations et nos hommages.

Ce journal est édité et imprimé à Montmagny par "Les Editions Marquis, Ltée, 19 rue Saint-Thomas, Montmagny. Toute correspondance concernant ce journal, devra être adressée à: "Les Editions Marquis, Limitée", 19 rue St-Thomas, Montmagny.

# AU CANADA

## Cette Semaine



Le troisième budget de guerre du Canada fera bientôt sentir avec de légères modifications, ses effets sur les revenus des Canadiens, particuliers ou hommes d'affaires. Quelques-uns de ces changements vont écarter des applications maladroites des plus lourds impôts de l'histoire canadienne; en réalité, ils ne contribuent guère à rendre le budget plus potable mais ils élimineront quelques injustices qui irritent le contribuable.

On ne peut s'empêcher de se demander pourquoi, lorsqu'il faut tant de temps pour dresser le budget, il faut toujours qu'il y ait des obstacles, des résistances à son acceptation complète. C'est que l'élaboration du budget est un travail formidable, qui nécessite la réunion d'une quantité énorme de renseignements sur des sujets innombrables. Le travail fini, il est stupéfiant qu'il ne prête pas plus à la critique. Dans l'ensemble, les Canadiens peuvent être satisfaits du bon travail de ceux qui bâtissent le budget et de l'attention qu'ils donnent aux habitudes des gens. Il est évident qu'un budget de guerre ne peut être facile ni populaire. Personne n'aime être taxé; d'un autre côté, il faut bien que chacun contribue à payer la note.

La critique la plus sottise du budget fut sans doute celle du parti C.C.F. qui refuse d'envisager la situation et ne cherche qu'à se faire du capital politique avec les mesures de guerre. Depuis le début, les partis de gauche réclament à grands cris la conscription des richesses, et malgré le budget qui draine jusqu'à la dernière cent de nos économies, ils continuent à dire

que la conscription du capital est toujours nécessaire.

Personne ne tire profit de cette guerre, sauf peut-être les chômeurs qui ont maintenant une place... si on peut appeler ça des profiteurs. Le monde des affaires ne s'en plaint pas, il constate seulement le fait. Il se conforme de bon gré aux circonstances. Nous faisons cette guerre pour conserver au peuple canadien sa liberté de parole, sa liberté religieuse et la liberté de l'entreprise. Ceux qui apprécient ces libertés sont disposés à se battre et à payer pour elles, aussi bien de leur personne que de leurs deniers. Les hommes d'affaires, comme les particuliers qui se privent, savent que le prix de la guerre est élevé et que l'an prochain, ce sera pis que dans le passé. Ils ne peuvent faire des profits et survivre; car s'ils refusaient de renoncer aux profits, ils pourraient bien perdre la guerre. C'est pourquoi l'industrie est tout entière consacrée à l'effort de guerre. Avec la paix, les affaires reprendront, les restrictions et les contrôles disparaîtront et de nouveau les Canadiens pourront jouir du fruit de leur travail. C'est le seul principe qui puisse justifier les guerres.

Dans diverses régions de la province de Québec, cette semaine, on a lancé des campagnes d'économie. Le but en est de persuader les gens de l'importance de l'épargne, et non d'apporter aux industries de guerre les matériaux essentiels. Cela est l'occupation quotidienne de chacun. L'économie doit être pratiquée chaque jour et la campagne n'est organisée que pour lui donner un encouragement public.

## La perception des impôts

Les diverses mesures budgétaires annoncées le 23 juin dernier n'ont pas eu l'heur de plaire à beaucoup de monde. A la vérité même s'il est nécessaire que l'Etat retire le plus de revenus possible des contribuables, certaines clauses pesent lourdement sur la famille qui demeure, ne l'oublions jamais, l'assise de la société.

Par la suite, on a annoncé officieusement quels seraient les modes de perception de ces impôts. Or, pendant que les législateurs ont l'occasion d'étudier en comité les diverses propositions financières de M. Hsley, il est opportun d'attirer leur attention sur un point d'une grande importance. Car en saine fiscalité, il est élémentaire que le mode de perception n'aggrave pas l'incidence de l'impôt.

On a laissé entendre qu'à partir du mois de septembre prochain, les employeurs retiendront sur l'enveloppe de paie de leur personnel la portion hebdomadaire de l'impôt sur le revenu et du minimum obligatoire d'épargne, dans une proportion d'un tiers pour celui-ci. Dans les cas où le contribuable n'aurait rien à verser au fisc à titre de minimum obligatoire d'épargne, en raison de ses primes d'assurance-vie, de son hypothèque sur sa demeure ou de ses contributions à un fonds de pension ou à une caisse de retraite, le gouvernement lui remettra l'argent qui aura été prélevé en excédent.

De prime abord, cet arrangement paraît équitable. A la réflexion, il complice singulièrement la situation du salarié et lui rend pénible le devoir d'acquitter ses obligations.

Prenons un exemple concret. Un employé doit à l'Etat, à titre de minimum obligatoire d'épargne, un montant annuel de \$450. Mais le montant de ses primes d'assurance-vie et de contribution à son fonds de pension dépasse ce chiffre. Il n'a donc qu'à acquitter son impôt sur le revenu. Or, d'après le plan de perception prévu, son patron retiendra le tiers de cette épargne statutaire, soit \$150, à raison d'environ \$3 par semaine. Il est vrai que cette somme lui sera remboursée, mais il est également vrai qu'il en sera privé pendant un temps assez long et qu'il pourra se trouver dans la gêne pour défrayer ses dépenses courantes.

Le remboursement sera à longue échéance, écrivons-nous, et voici pourquoi. Dès la première paie de septembre 1942, il y aura déduction de ce \$3. Or, le contribuable n'aura à remplir sa feuille d'impôt que le 30 septembre 1943. Il s'écoulera sûrement quelques mois avant que le calcul de vérification soit accompli d'une façon satisfaisante, si bien que l'employé-type dont nous exposons la situation recevra son remboursement en 1944 pour des sommes d'argent prélevées dans les quatre derniers mois de 1942. Qui sait si dans l'intervalle il n'aura pas été gravement privé de ce montant qui lui appartient?

Sans doute les employeurs ne disposent-ils pas du personnel comptable nécessaire pour étudier chaque cas individuel. Pourquoi, par exemple, l'employé ne pourrait-il pas dès maintenant obtenir des bureaux de l'impôt un certificat démontrant qu'il acquitte régulièrement ses primes

● Aidez la récupération en ne détruisant pas cette copie de journal.

## L'UNITE SANITAIRE DE MONTMAGNY

Semaine du 27 juillet 1942

Immunisation contre la diphtérie, vaccination antivaricelle et cliniques de bébés aux endroits suivants:

Lundi, 27 juillet, à Notre-Dame du Rosaire: 10 heures, Ecole vers Montmagny; 10½ h., Ecole vers Ste-Euphémie; 11 h., Ecole vers St-Paul; 11½ h., Ecole Pitt; 2 h., Clinique au Village.

Mardi, 28 juillet, Ile-aux-Grues: Après l'arrivée du bateau jusque vers 3 heures.

Mercredi, 29 juillet, Lac Frontière: 11 h., Ecole de Mlle Talbot, rang de la Société; 11½ h., Ecole de Mlle Morin; 12 h., Ecole rang Puce (Mlle Talbot); 1½ h., Ecole du Village, Clinique de bébés.

Jeudi, 30 juillet, Montmagny: 10 h., Ecole de la Normandie; 2 h., Clinique de bébés à l'Unité Sanitaire.

Albert Dumas, M.H., Officier Médical.

## Les feux de forêts ralentissent l'effort de guerre de la nation

Qui met le feu à la forêt? La foudre exceptée, nous dit la "Canadian Forestry Association", tout le blâme en est imputable aux gens qui utilisent la forêt pour fins de récréation ou de subsistance.

Vingt pour cent des feux de forêt sont directement attribuables aux campeurs et quinze pour cent aux fumeurs, soit plus d'un tiers de tous les feux de forêt qui surviennent au Canada.

Les colons, dans le brûlage de leurs abatis, y contribuent de seize pour cent, chiffre d'ailleurs plus élevé dans les nouveaux centres de colonisation. Les feux d'origine incendiaire s'avèrent sérieux dans certaines régions et moindres en d'autres; si l'on ajoute ceux causés par les ouvriers forestiers, les employés de voirie et quelquefois par les chemins de fer, nous constatons qu'ils émargent au bilan par dix-neuf pour cent. La foudre est responsable de seize pour cent des feux, tandis que ceux d'origine inconnue, où maintes fois la main de l'homme n'est peut-être pas étrangère, complètent la balance, soit quatorze pour cent.

Toutes les administrations gouvernementales au Canada reconnaissent que nos ressources forestières sont l'un des plus grands appoints dans la marche vers la victoire et ne cessent de faire appel au patriotisme du public pour la prévention des feux de forêt.

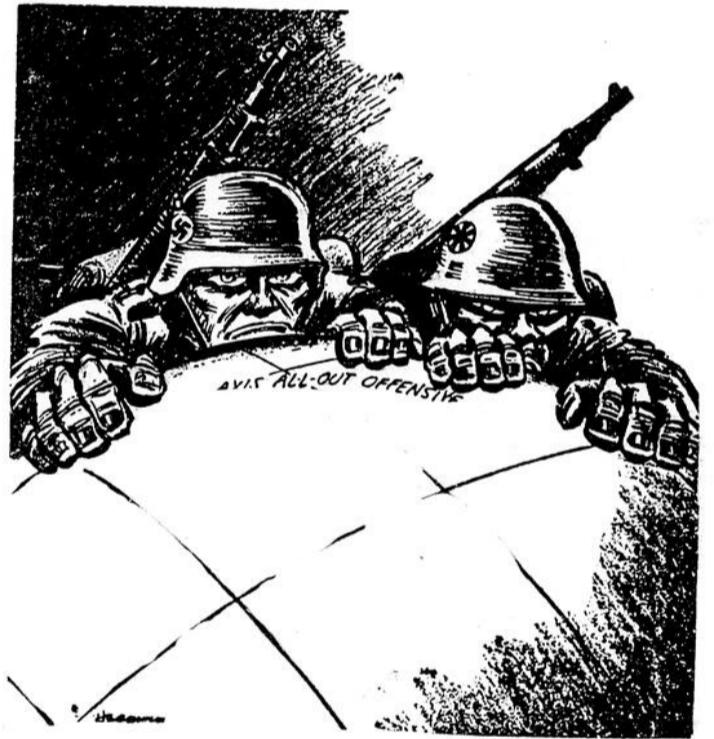
d'assurances, qu'il acquiert peu à peu la propriété de sa demeure ou qu'il verse ses cotisations à une caisse de retraite? Muni de ce certificat, l'employé n'aurait qu'à le transmettre à son patron qui le dispenserait de tout prélèvement à titre de minimum obligatoire d'épargne.

Ce projet suscite probablement des difficultés administratives. Quel que soit la solution adoptée, il est impossible de les éliminer toutes. Ne serait-il pas alors plus sage d'en venir à un mode qui lèserait le moins possible le contribuable? Aucun citoyen canadien ne refuse de faire sa quote-part pour fournir à l'Etat l'argent dont il a un besoin pressant. Encore faudrait-il qu'en retour l'Etat s'emploie à lui faciliter sa tâche et à ne pas lui imposer des privations imméritées et qui n'ajoutent pas un sou dans le trésor.



Ci-haut, le jeune fils du Général MacArthur, vêtu d'un uniforme de soldat.

- L'ANNONCE... est le pouls des affaires. Si le pouls d'un homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous cessez d'annoncer, votre commerce meurt.



"Qui parle de l'Axe parle d'offensive".

## MACHINES A COUDRE

RECONSTRUITES COMME NEUVES

"Singer", "New Williams", "White", Etc.

Ces machines à coudre entièrement reconditionnées donneront un rendement et une durée égales à des neuves.

Demandez notre liste de prix

● AUSSI: PIÈCES DE RECHANGE

Aiguilles, courroies, Etc.

Pour toutes les marques de machines à coudre.

GROS et DETAIL

THE NATIONAL AGENCY Co.

1830, Ste-Catherine Est

Montréal

# Nouvelles Sociales

Mlle Juliette Gaulin, de Montréal, est actuellement en promenade chez M. et Mme Jos. Pouliot.

M. et Mme Eddy Gaudreau, et leurs enfants, passent une semaine chez leur mère, Mme Elzéar Gaudreau.

Mlle Julienne Després, de St-Cyrille, est actuellement en visite chez sa soeur, Mme Rodolphe Gagnon.

M. Lucien Coulombe, de Québec, est actuellement en vacances, chez son père, M. Téléphore Coulombe.

Mme Albini Guimont, Mme Aimé Gagnon ainsi que sa fille, Lise, se sont rendues à St-Pierre, au cours de la semaine, rendre visite à Mme Charles Baillargeon.

Mme Moïse Desroches, de Québec, a passé quelque temps dans notre ville, l'invitée de la famille Ludger Couillard.

Mme Emile Gaumond et Mlle Béatrice Gaumond, se sont rendues à Lévis, au cours de la semaine dernière, rendre visite à Mme Maurice Bernier.

M. Paul Coulombe, était de passage à Tourville, par affaires, au cours de la semaine.

## Remerciements

Remerciements sincères à chacun et à tous qui ont si généreusement contribué au succès de la kermesse au profit de la Croix Rouge, tenue le 1er juillet dernier.

Le joli montant de \$356.00 a été réalisé.

Le Comité  
Mme E. St-Hilaire,  
Vice-Prés.

## "Au Petit Bijou Enrg"

**17 JEWEL BULOVA**  
\$29.75  
only **29**

**LADY BULOVA**  
17 Jewels.  
\$29.75

**GODDESS OF TIME**  
17 Jewels.  
\$29.75

**MINUTE MAN (B)**  
17 Jewels.  
Curved to fit the wrist.  
with leather strap.  
\$33.75

**MINUTE MAN (A)**  
17 Jewels.  
Curved to fit the wrist.  
with white Curved Bak band.  
\$33.75

**M. ARMAND COTE**  
rue St-Thomas, Montmagny.

Mme P.-E. Gagné, M. et Mme Roméo Labrecque ainsi que M. et Mme El. Saint-Onge, se sont rendus à Ste-Anne de Beupré, mercredi dernier.

M. Gérard Deladurantaye nous a quitté pour aller suivre un cours de pilote dans l'aviation.

Mlle Marie-Anne Lapointe, de Québec, passe la semaine chez son amie, Mlle Renelle Gaudreau.

Mlle Yvette Bouchard, Mme H. Collin et Mme Daniel Collin, ont passé la fin de semaine aux Trois-Rivières, les invitées de Mme Sauvageau.

Mme Paul Simoneau, et sa fillelette Louise, ont passé quelques jours à Pont-Rouge, chez Mme J.-P.-E. Germain.

M. Ulric Tondreau, de Québec, est actuellement en promenade chez sa mère, Mme Eugène Tondreau.

M. Paul-Aimé Masson, de St-Jean, I. O., était à Montmagny, mardi, pour rendre visite à sa soeur, Mlle Lucienne Masson.

Mlle Françoise Desfossés, passe quelque temps à Arthabaska chez son père, M. Albert Desfossés.

Mlle Cécile Bernatchez a passé quelques jours à Sherbrooke l'invitée de parents et amies.

M. Roméo Corriveau passe une quinzaine à Montréal et St-Hyacinthe, chez des parents.

M. J.-L. Martin, de Rivière-du-Loup, en voyage d'affaires aux bureaux de la Cie Bélanger, au cours de la semaine.

M. et Mme Paul-Emile Pelletier, de Mont-Joli, ont passé la fin de semaine chez M. Octave Labrecque.

Mlle Cécile Couillard, est actuellement en promenade à Montréal, chez des parents.

M. et Mme Elphège Saint-Onge, de Drummondville, sont actuellement en voyage de noces chez M. et Mme Roméo Labrecque.

Mme Jos.-Eugène Fournier et sa jeune fille, Rita, de Montmagny, se sont rendues à Québec, mardi dernier pour assister à la prise d'habit de Soeur Ste-Thérèse du Sacré-Coeur.

Mlle Blandine Bernatchez, de Lévis, est venue passer une quinzaine dans sa famille.

Mlle Magella Bernatchez, de Québec, a passé quelques jours chez son père, M. Louis Bernatchez.

Encouragez Nos Annonceurs

**CINEMA HOTEL DE VILLE**

SEMAINE PROCHAINE

*Dimanche - Mardi*

HUDSON'S BAY  
—avec—

- Paul Muni
- Gene Tierney
- Virginia Field
- John Sutton
- Vincent Price

*Jeudi - Samedi*

- Joan Fontaine
- Gary Grant
- Nigel Bruce
- May Whitty

—dans—  
SUSPICION

**ADMISSION : 35cts**

## ● Cérémonie de vêtue

Le 14 juillet dernier, en la chapelle des SS. de la Charité de Québec, eut lieu une cérémonie de vêtue. En ce jour, Marcelle, fille de M. Louis-J. Bernatchez, de Montmagny, fut revêtue du saint habit, et se nommera désormais, Soeur Ste-Thérèse du Sacré-Coeur.

Assistaient à la cérémonie: Les RR. Mères Hélène de St-Louis et Rolande de Jésus, de passage au couvent de Bienville, se rendirent à Québec assister à la prise d'habit de leur soeur, la révérende Mère St-Christien, de la Maison Mère de Québec, Mlles Rose-Anne, Madeleine et Majella Bernatchez, de Québec, Blandine Bernatchez, de Lévis.

## MARIAGES

Le 18 juillet 1942, en l'église de Montmagny, le capitaine (abbé) Pierre Gagnon, aumônier du camp militaire de Montmagny, a béni le mariage de M. Charles Dubé, entrepreneur de pompes funèbres, fils de M. Emile Dubé, marchand, et de Mme Dubé, avec Mlle Germaine Collin, fille de M. Emile Collin, industriel, et de Mme Collin, M. Emile Dubé, servait de témoin à son fils tandis que M. Emile Collin, accompagnait sa fille.

Le 20 juillet, 1942, M. Georges Rancourt, bijoutier, de St-Benoît, Beauce, fils de M. et Mme Edmond Rancourt, marchand, épousait Mlle Adrienne Beaulieu, fille de M. et Mme Philippe Beaulieu, épiciers, M. Rancourt servait de témoin à son fils, tandis que M. Beaulieu accompagnait sa fille.

## NAISSANCES

M. et Mme Maurice Bernier, de Lévis, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 20 et baptisé sous les prénoms de Joseph-Aimé-Bernard, Parrain et marraine, M. et Mme Aimé Deschênes, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Emile Gaumond, grand-mère de l'enfant.

Le 13 juillet 1942, est né Joseph-Emile-Marcel-Roger, fils de M. et Mme Henri Coulombe (Antoinette Leblanc), Parrain et marraine, M. et Mme Louis-Philippe Leblanc, oncle et tante de l'enfant.

Le 15 juillet 1942, est née Marie-Irène-Micheline, enfant de M. et Mme Jules Gaudreau (Irène Buteau), Parrain, M. Georges Boulet, marraine, Mlle Anna Boulet, oncle et tante de l'enfant.

Le 16 juillet 1942, est né Joseph-Léon-Alain-Serge, enfant de M. et Mme Léon Boissonneault, (Aline Boulet), Parrain, M. Lionel Boissonneault, marraine, madame Lorenzo Beaumont, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 juillet 1942, est née Marie-Paule-Lisette, enfant de M. et Mme Henri Cloutier (Marie-Reine Gaudreau), Parrain et marraine, M. et Mme Paul Casault, oncle et tante de l'enfant.

M. et Mme Marc Béchard, (Gabrielle Lussier), font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé sous les prénoms de Joseph-Philippe-Pierre, Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Béchard, industriel, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Rémi Béchard, grand-tante de l'enfant.

## DECES

Le 16 juillet 1942, à l'Hospice de Montmagny, est décédée Mlle Alphonsine Prévost, fille de feu M. Magloire Prévost et de feu dame Marguerite Fournier, de St-Charles de Bellechasse. Elle était âgée de 82 ans.

Jeudi, le 23 juillet, est décédé subitement, à l'âge de 71 ans, M. Arthur Gaudreau, époux de dame Marie-Louise Fournier. Outre son épouse le défunt laisse pour pleurer sa perte, une fille, Mlle Rénaldia. Nos sympathies à la famille éprouvée.

## Beau "Pique-nique" aux Orphelins de l'Hospice de Montmagny, à Berthier

Le 21 juillet dernier, les petits orphelins de l'Hospice de Montmagny étaient les heureux invités de Monsieur et madame Henri Boulet, propriétaire de la florissante "Biscuiterie" de notre ville.

Dans leur charité, ces excellents Amis des Pauvres ont voulu qu'en ce jour de liesse, nos enfants jouissent à plein coeur de la belle nature et des douceurs d'un repas champêtre.

Au petit jour, la phalange enfantine, à l'allure d'une joie inaccoutumée, prit place dans les autos, pour se rendre à la résidence d'été de la famille "Boulet" située, près de Berthier. L'accueil fut des plus bienveillants, de la part de Madame Boulet ainsi que de celle de Madame Geo. Mainville et Mlle Thérèse, leurs filles et M. Fernand, leur fils.

Rien n'avait été omis, pour faire de cette journée, la plus riante des vacances; jeux, amusements, courses, etc., les jeunes visiteurs en profitèrent largement, à la grande satisfaction de leurs Hôtes distingués.

Au cours de la journée, de succulentes gâteries furent servies aux jeunes convives, ainsi que le dîner et le souper, auxquels, ils firent grand honneur.

Un si beau jour ne pouvait prendre fin, sans que le coeur prenne sa réplique; de modestes couplets, à l'adresse des aimables Organisateurs du si beau "pique-nique", furent l'expression des sentiments de reconnaissance des heureux petits excursionnistes.

Le vœu des généreux bienfaiteurs était réalisé. Mettre un rayon de soleil dans le coeur des Orphelins. Ceux-ci, bénissent leur nom: chaque jour ils le rediront avec plus de ferveur au Père Cé-

leste, lui demandant de leur rendre en bénédictions et prospérités, large rémunération, pour leur bel acte de charité.

L'Hospice de Montmagny, (SS. de la Charité)

**PETITES ANNONCES**

**BICYCLE A VENDRE**  
Un bicycle de dame pratiquement neuf à vendre. S'adresser à Madame Gérard Marquis, rue de l'Anse, Montmagny.

**AGENT DEMANDE**  
On demande un Agent capable de trouver des tricoteurs d'expérience pour ouvrages manuels pour une grande compagnie de tricottage. S'adresser à: Casier Postal 340, Montmagny.

**CHAMBRE ET PENSION**  
On trouvera près de chez "Les Editions Marquis Ltée" une pension de première classe. Confort du chez-soi. Prix modéré. S'adresser à: Mme Eugène Mainville, Ave. May, Montmagny.

**A VENDRE**  
Une grande maison en pierres de trois étages, située sur la rue St-Thomas, en plein centre de la ville de Montmagny, avec grande cour. Prix raisonnable et conditions faciles. S'adresser à: J.-Oscar Blais, 21 rue Saint-Thomas, Montmagny.

## CARTES D'AFFAIRES

**ROBERT DORVAL**  
—Arpenteur-Géomètre—

- Etablissement de lignes et bornages. — Subdivision de terrains et cadastrage de lots. — Certificats de localisation de propriété pour emprunt. — Topographie. — Nivellement. — Classification et évaluation de terrains. — Expropriations et plans de toutes sortes.

ROBERT DORVAL, Arpenteur-Géomètre  
Avenue des Erables, Montmagny — Téléphone: 214

- Avez-vous pensé à la protection de votre famille?
- Avez-vous des assurances sur votre automobile?
- Votre maison, vos meubles, sont-ils suffisamment protégés?

Voilà autant de questions auxquelles vous devez répondre.

Ecrivez ou téléphonez-moi, je vous aiderai dans le paiement de vos assurances

**Jean-Louis Taschereau**  
Représentant les meilleures compagnies d'assurances  
Rue de la Gare — Tél: 295—B.P. 84 — Montmagny

**ALBERT LECLERC**  
A.D.B.A.—M.R.A.I.C.—M.A.A.P.Q.  
—Architecte—

HOTEL WINDSOR, Montmagny — Tél: 77  
180 rue St-Jean, QUEBEC — Tél: 4-2163

**MONUMENTS ET EPITAPHES**

Agent autorisé

**ROMEO COUILLARD**  
EPICIER

28, rue St-Jean-Baptiste, Montmagny — Tél: 150

L'installation des épitaphes et monuments est comprise dans nos prix.



# Le MONDE COMME IL VA par J. Arthur Le May

## LE MALIN



— Je ne retraite pas... j'échange du terrain pour du temps.

## VICTOIRES A LA PYRRHUS



— Encore quelques victoires comme celles-là et je suis perdu!

## LA RECETTE



SI NOUS NE VOULONS PAS AVOIR UN JOUR, CE BOULET AUX PIEDS... ... IL FAUT CESSER DE SE FAIRE ALLER LES MÂCHOIRES... ... SE FAIRE DAVANTAGE ALLER LES BRAS... ... ET Y ALLER CRÂNEMENT

# C'est à VOUS de défendre la liberté!... Enrôlez-vous!

# LE 3e GENIE EN ANGLETERRE

## Nos sapeurs ont reconstitué un coin du Québec quelque part en Angleterre

par le lieutenant Placide Labelle

Quelque part en Angleterre. — Nous les avons d'abord rencontrés au bateau, les gaillards du 3e Bataillon du Génie. Après quelques jours dans un dépôt de renfort, on leur donna des cantonnements bien à eux, près d'un petit centre rural de l'Angleterre. C'est là que nous sommes allés les revoir, ces jours derniers. Au moment de notre arrivée, ils étaient occupés à ce qu'on pourrait appeler l'aménagement. Tous fébrilement actifs, ils rivalisaient d'ingéniosité dans la façon d'aménager leurs quartiers respectifs. C'est à qui aurait le baraquement le plus confortable, le plus propre et le plus hygiénique. Combien de temps ils resteront là, ils l'ignorent — et ils s'en contre-balancent. Mais, pour le temps qu'ils y seront, ils entendent y vivre le plus douillettement possible, si tant est qu'on puisse se faire une petite vie douillette à l'Armée.

Avant de croquer sur le vif tous ces hommes au travail, il convenait d'aller faire acte de présence chez leur commandant. Après être allé aux renseignements, nous l'avons aperçu dans la porte entrouverte d'une camionnette, au moment où il donnait des instructions à une estafette, Gilles Villiard, qui exerçait le métier de peintre, à Sorel, avant de se porter volontaire à l'Armée.

Nous nous adressons en français au lieutenant-colonel, car nous le savions parfaitement bilingue, pour lui avoir parlé quelques jours plus tôt sur le navire.

Nous arrivons à peine et nous sommes encore en plein ménage, nous dit-il. Je crains fort que vous ne trouviez pas grand-chose d'intéressant à faire photographier aujourd'hui, mais puisque vous êtes venu de Londres jusqu'ici, nous ne ferons pas les difficiles. Vous nous prendrez tels que nous sommes.

Et nous avons fait la tournée du camp. Dans cette unité du Génie, on entend rarement parler

l'anglais, car les quelques officiers et soldats anglo-canadiens qui s'y trouvent sont tous bilingues. Déjà les cuisines sont debout et le fumet de la popote nous aiguise l'appétit. Nous ne sommes du reste pas seuls à songer à notre estomac, car nous prenons deux sapeurs sur le fait, au moment où ils vont, à la cachette, lever le couvercle d'un imposant chaudron pour voir ce que le "maitre-empoisonneur" leur réserve pour le lunch. Les deux drôles sont stupéfaits d'apprendre qu'ils ont été photographiés dans la commission de leur acte indiscret. Celui qui avait mis la main à la marmite est un chauffeur de camion de Montréal, Armand Marion; et son complice, Onésime Goulet, était lui-même cuisinier dans une mine de Timmins, Ontario.

### Concours d'embellissement

Devant chaque abri, on est très affairé à blanchir à la chaux des cailloux qui dessinent les initiales par lesquelles chaque compagnie ou autre subdivision réglementaire est identifiée. Ailleurs, on voit à l'entree des arbrisseaux qui tremblotent sous le soleil finide de l'après-midi anglais. On trouve dans ce camp des gens d'un peu tous les métiers: maçons, plâtriers, menuisiers, forgerons, tailleurs, peintres arpenteurs-géomètres, électriciens, dessinateurs, etc., etc. Et, à propos de dessinateurs, nous en avons trouvé un qui était assez habile cartographe. Il venait de tracer, à la chaux, le contour de la carte du Canada sur le sol, recouvrant d'une grosse tache blanche l'endroit où se trouve le village d'où il vient, dans la province de Québec, Montréal, Toronto, Winnipeg et Vancouver n'apparaissent pas sur cette carte presque muette.

Chacun semblait fier de son travail, mais allait de temps à autre jeter un coup d'oeil furtif chez le voisin afin de voler quelques idées.



AUX ÉPICERIES, PHARMACIES, DÉBITS DE TABAC, RESTAURANTS, BANQUES ET BUREAUX DE POSTE 425F

### Un débrouillard

Le mouvement des troupes canadiennes en Grande-Bretagne est un secret militaire à peu près hermétique. C'est pourquoi nous sommes d'avis que le soldat Albani Chasse, un tout jeune homme de Drummondville qui appartient au Royal 22e Régiment, est passablement débrouillard. Vous vous demandez sans doute ce qu'un slot du Vingt-Deuxième vient faire dans un article qui porte sur le 3e du Génie. C'est précisément ce que nous vous sommes demandé quand nous avons aperçu ce jeune homme dans le cantonnement du 3e Bataillon.

—Qu'est-ce que vous faites ici, dans un uniforme du Vingt-Deux?

—Bien, monsieur, je vais vous expliquer. Voyez-vous, je suis en congé de 48 heures et j'ai mon frère ici, dans le 3e Bataillon. Alors, je suis venu le voir.

—Mais alors, comment avez-vous trouvé le bataillon? Il vient tout juste d'arriver ici.

—Ah! ça... J'avoue que j'ai eu de la misère à les trouver!

C'est tout ce que nous avons pu sortir de ce jeune soldat. Com-

ment il était parvenu à dénicher son frère dans la campagne anglaise reste un secret que nous avons été incapable de lui arracher.

### Un petit coin de Québec

Passant d'un groupe à l'autre, nous atteignons l'extrémité du camp. Une couple d'arpents plus loin, nous découvrons un officier qui fait les cent pas à l'orée d'un bosquet, indifférent à la bruyante rumeur qui émane des ateliers et des chambrées. Il lit en marchant. C'est l'aumônier, le capitaine Alphonse Marcoux, qui lit son bréviaire. Il était auparavant vicaire à Thetford Mines.

La simplicité de ce geste millénaire du prêtre qui lit son bréviaire, dans la solitude et le recueillement, nous reporte un moment vers ces villages Québécois endormis au soleil ou, l'après-midi, le curé de campagne prend congé de ses préoccupations paroissiales pour s'isoler dans le spirituel. A la vue de ce prêtre de notre pays qui prie dans le calme, nous repensons à ces vénérables églises québécoises dont les vitraux entr'ouverts respirent l'odeur moisie du foin coupé et qui laissent passer dans le sanctuaire les irrévérencieux moineaux. Pour cette poésie rustique demeure et se perpétue, les petits gars de chez nous sont venus jusqu'ici pour barrer la route à ceux qui veulent la polluer. Et les prêtres les ont accompagnés, avec leurs prières, leur grand cœur et leur jovialité.

### Le fusil — et la pipe de blé d'Inde

Si le Poilu français est passé à l'histoire avec son brûle-gueule, le poil-aux-pattes du Canada n'est pas moins typiques quand il mord sa pipe de blé d'Inde. Les sapeurs du 3e du Génie manient des armes et des outils modernes. Ils manient le fusil et la mitrailleuse d'une main sûre, mais une pipe de blé d'Inde bien culottée est aussi un article indispensable du fourbi, pour plusieurs d'entre eux. C'est du moins ce que nous avons constaté quand nous avons rencontré le caporal Georges Michaud, un menuisier qui vient de Trois-Rivières. Quand il a vu le photographe, il a voulu retirer sa pipe, mais nous l'en avons dissuadé: "Fume à ta force, mon vieux, ça fait bien dans le por-

trait!" Et notre caporal se remet de plus belle à s'embuer le visage d'une épaisse fumée bleue, dont les volutes s'effiloquent aussitôt dans le vent.

En autant en emporte le vent. Le 3e du Génie est aujourd'hui solidement retranché dans ses positions et il fait sa besogne. Ses sapeurs se préparent au combat; ils se préparent au combat qui viendra on ne sait trop quand, mais qui viendra sûrement.

## L'HOMME

Et l'homme? Comment Dieu l'a-t-il créé? Exactement le contraire de la femme et c'est même cette différence qui attire la femme vers l'homme.

L'homme est un égocentriste, c'est-à-dire "qu'il tend à faire de lui-même, de son intérêt, de ses plaisirs, de ses occupations, le centre du monde où il vit". Tout ce qui lui rapporte quelque chose est intéressant à l'homme. Tout ce qui flatte l'homme, ses sens, son intelligence, tout ce qui lui montre la fortune, la puissance, tout ça vaut la peine qu'il s'en occupe.

L'homme est capable de vivre et de jouir seul. Il est indifférent à l'existence des autres êtres qui vient auprès de lui, à leurs joies et à leurs douleurs. Vous vous récriez, vous dites que ce n'est pas vrai. Mais si vous regardez comme il faut autour de vous, vous vous apercevez vite que l'homme peut toujours se suffire à lui-même et même s'il fait plaisir autour de lui, c'est qu'il y tire un intérêt le premier.

Remarquez bien que tout ce que je dis dans cet article est le fond de la nature même de l'homme. Il n'y peut rien; il est ainsi fait; s'il en était autrement, ce ne serait pas lui. Si cet "égocentrisme" est la source du grand défaut masculin, l'égoïsme, il n'est pas pour autant un défaut; au contraire, c'est sa nature même, c'est ce qui le fait homme, ce qui lui donne sa personnalité, ses vraies qualités d'homme, d'appui nécessaire à la femme.

Si vous parlez de sentiments et d'émotions à un homme, vous n'avez pas la manière de le toucher, et si vous êtes, madame, un tant soit peu impressionnable, ne le faites pas trop voir, ça vous causera des ennuis avec celui que vous aimez.

De par sa nature, l'homme cherche à éviter les impressions et les émotions et s'il y parvient (car il n'y parvient pas toujours) il peut vivre sans amour, sans haine, sans joie comme sans souffrance.

Ces sortes d'hommes, si une bonne éducation et de vraies vertus chrétiennes ne les corrigent, sont ennuyeux et souvent ils s'ennuient eux-mêmes. Autour d'eux, il n'y a rien d'intéressant si ce n'est au dedans d'eux.

L'homme juge tout par rapport à lui-même, et la femme par rapport aux autres.

### ● Voyage

Le gouvernement australien a entrepris de déplacer par petites étapes un million de vaches laitières vers l'intérieur du pays, afin de les protéger contre une invasion des régions côtières. Elles seront traîles en route, et des camions transporteront le lait dans les villes, les plus proches. Des centaines de familles de cultivateurs vont suivre leurs bêtes.

### ● Histoire Écossaise

M. Winston Churchill, dont on a beaucoup parlé ces derniers temps, est l'auteur d'une des meilleures histoires écossaises. Il visita Padirac, dans le Lot, avec quelques amis. Devant le gouffre gigantesque, un de ceux-ci s'effraya, non sans candeur.

—Comment un pareil abîme a-t-il pu se creuser?

—Je vais vous le dire, sourit M. Winston Churchill. Il y a quelques années, il n'y avait qu'un trou de taupe. Mais un jour, un touriste écossais crut avoir laissé tomber dedans un shilling et... vous voyez!

Photographie des Officiers du 3e génie



Première rangée, de gauche à droite: le capitaine F. X. Chaballe, le capitaine J. Teasdale, le major M. Nantel, le capitaine G. J. Côté, le lieutenant-colonel G. Smith, le major L. Lafrance, le major W. Blais, le capitaine honoraire Alphonse Marcoux, aumônier, le capitaine Leclere, officier payeur.

Deuxième rangée, de gauche à droite: le capitaine Demers, médecin de l'unité, le lieutenant C. H. A. St. Louis, le capitaine M. Michaud, le capitaine J. C. Lovat-Fraser, le lieutenant A. J. Aubin, le lieutenant G. Lefebvre, le lieutenant L. E. Lavigne.

Troisième rangée, de gauche à droite: le lieutenant A. Content, le lieutenant P. E. Gingras, le lieutenant S. W. Milnes, le capitaine Bourbonnais, les lieutenants G. Beaudet, H. C. Edwards, E. B. Matthews, et G. K. Pokorny.

Quatrième rangée, de gauche à droite: les lieutenants A. E. Dowden, M. M. Dixon, J. D. Latouche, J. M. Jordan, Raye, G. W. Graham, et D. C. Westaway.

N.B.—Le capitaine (D) Demers et le lieutenant Westaway n'ont pas accompagné l'unité outre-mer.

# LA POLITIQUE FEDERALE ESPRIT D'ECONOMIE

(British United Press, par Pierre Mayrol). — Il a failli y avoir du grabuge aux Communes au sujet de la publication d'une lettre du colonel Drew à M. King au sujet de l'affaire de Hong-Kong. Cependant, le premier ministre a réussi à éviter la passe difficile en disant que, d'après les légistes du ministère, si le gouvernement rendait public le contenu de la lettre de M. Drew, il violerait le secret sous lequel l'enquête Duff a été tenue et, de plus, c'est le désir du gouvernement britannique que le gouvernement canadien ne révèle rien de l'affaire.

Cependant ce refus de déposer la lettre n'empêchera pas le débat sur l'affaire de Hong-Kong d'avoir lieu, s'il n'en tient qu'aux conservateurs et aux députés de la C.C.F. Et ce débat aura lieu dans le plus bref délai... car il ne faudrait pas tout de même prolonger trop longtemps la session.

Néanmoins ce débat fera fort l'affaire des conservateurs surtout, qui ne manquent aucune occasion de mettre le gouvernement en mauvaise posture. Cela fera particulièrement l'affaire de M. Drew dont le nom sera en vedette. On n'ignore pas que M. Drew a des ambitions. On dit même qu'il aspire à la direction du parti conservateur fédéral après avoir été chef de ce parti à la législature ontarienne. M. Drew a besoin évidemment de beaucoup de publicité car il aurait des concurrents. En effet, parmi les candidats éventuels à la direction du parti conservateur on mentionne les noms de MM. Howard C. Green, député de Vancouver-sud; J.-G. Diefenbaker, député de Lake Centre et peut-être M. H. H. Stevens, ancien ministre et fondateur du parti de la restauration; du moins M. Stevens voudrait prendre la tête d'une coalition pour amener la formation immédiate d'un gouvernement d'union. Et il y a encore M. Hanson; a-t-il changé d'idée? Voudrait-il maintenant continuer à diriger les conservateurs? On n'est pas fixé là-dessus, cela dépend de ce que fera M. Arthur Meighen. Mais M. Meighen a perdu beaucoup de prestige depuis sa récente défaite électorale.

Ces manoeuvres de dernière heure, que l'on semble préparer en coulisses, ne sont pas faites pour hâter le travail parlementaire. On semblait être entré définitivement dans la dernière phase de la session et l'on voulait ajourner le Parlement à la fin de cette semaine mais voici qu'on n'en est plus certain: un coup de surprise peut encore se produire, murmure-t-on.

Les conservateurs, ont prophétisé un remaniement complet dans le cabinet lorsque le bill de la mobilisation reviendra devant la Chambre pour sa troisième lecture. L'opposition tenterait alors de mettre le gouvernement en demeure de fixer la date de l'application de cette mesure de conscription pour outre-mer. Les conservateurs laissent entendre que trois ministres: J.-L. Ralston, ministre de la défense nationale; Angus MacDonald, ministre de la marine de guerre et J.-L. Hsley, ministre des finances, feront pression pour que le gouvernement se rende à la demande de l'opposition. Cela évidemment ce sont les conservateurs qui le disent mais, aux yeux des observateurs, cela est improbable. Si cela se produisait, cela faciliterait énormément les vues de certains grou-

pes influents qui veulent par tous les moyens la formation d'un cabinet d'union. Car, en effet, ce serait le prélude de la chute du gouvernement actuel.

Mais on doute que la scission au sein du ministère se produise si tôt. Le gouvernement, prévoit-on, ne fixera pas la date de l'application de la conscription pour outre-mer malgré toutes les pressions. Le premier ministre qui est encore plus populaire que tous ses collègues ensemble, évitera ce nouvel écueil.

Quant à l'application de la conscription, au train où vont les choses, elle peut être rapide. Il se peut que le gouvernement attende pour l'appliquer que tous les hommes conscriptibles de 20 à 40 ans soient déjà versés dans les cadres militaires. Cependant, une fois le bill 80 définitivement adopté, le gouvernement pourra proclamer la conscription pour outre-mer à n'importe quel moment. L'adoption définitive de ce bill doit se faire avant la fin de la session... avec le budget de M. Hsley.

Le budget de M. Hsley n'a pas fini d'être critiqué. D'ailleurs tous les observateurs reconnaissent qu'il est nettement antifamilial. Les nouveaux impôts découragent la famille moyenne et semblent favoriser les ménages sans enfants ou de peu d'enfants. C'est nettement anti-social, dit-on de toutes parts. Il est incroyable que même en temps de guerre un gouvernement de pays chrétien présente une telle mesure. Il faut faire des vœux pour que M. Hsley constate que les techniciens de son ministère, surtout ceux qui ont conçu cette partie du budget, n'ont jamais eu aucune préoccupation sociale et ne semblent pas savoir que la famille est la base de la société; la famille est-il bien dit... pas le ménage.

Car ces adoucissements au sujet des femmes mariées qui travaillent qu'est-ce en somme? Pas autre chose qu'une mesure pour empêcher la démission d'une bonne partie du personnel féminin des bureaux de l'Etat. Mais le père de famille aux modestes revenus, compte-t-il pour quelque chose aux yeux du financier devenu conseiller du ministère des finances? Et pourtant...

## ● M. Cardin coupe les ailes à un canard

Ottawa, (BUP). — Tout le monde sait que M. P.-J.-A. Cardin, député de Richelieu-Verchères, ancien ministre des Travaux publics et du Transport, a démissionné du cabinet il y a quelques semaines pour protester contre l'introduction du bill 80, ayant pour but d'amender la loi de mobilisation de façon à rendre possible l'application de la conscription pour outre-mer par arrêté ministériel.

Or, il a été rumeur depuis quelque temps de la possibilité de la rentrée de M. Cardin dans le Cabinet. Pour infirmer net cette rumeur, M. Cardin a déclaré récemment:

"Je n'ai pas été invité à rentrer dans le Cabinet; je n'ai pas l'intention d'y entrer et mon attitude n'a pas changé."

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

# LA LITTÉRATURE

Adolphe Nantel

## LA TERRE DU HUITIEME

ROMAN PAYSAN

M. Adolphe Nantel, qui a vécu de longues années dans la forêt canadienne avant de se consacrer à la littérature et dont le premier livre A LA HACHE obtint le prix David en 1933, publie après 9 ans un autre récit de la terre dont l'action se déroule dans les Laurentides. L'auteur de LA TERRE DU HUITIEME parle des gens qu'il a vus, décrit un pays et des moeurs qu'il a longuement étudiés dans une oeuvre pleine de fraîcheur et de joie. Les personnages sont vivants et dès les premières pages l'atmosphère vous charme. LA TERRE DU HUITIEME est une oeuvre dans la grande tradition régionaliste canadienne-française.

M. Roger Duhamel dans un article consacré à LA TERRE DU HUITIEME paru dans 'LE CANADA' écrit: "Nantel est avant tout un peintre, un peintre à qui il faut le grand air. Il aime donner la vie à des êtres bâtis en force et en beauté, à les voir évoluer avec noblesse au sein de l'humanité (...)"

LA TERRE DU HUITIEME est un beau récit, écrit dans cette langue pittoresque et sensuelle qui a acquis une sorte de célébrité aux savoureuses pochades de Gabadadi.  
Prix: \$1.00; par la poste: \$1.10  
Edition numérotée sur Byronic: \$2.00.

Les Editions de l'Arbre  
340, ave. Kensington, Westmount, Montréal

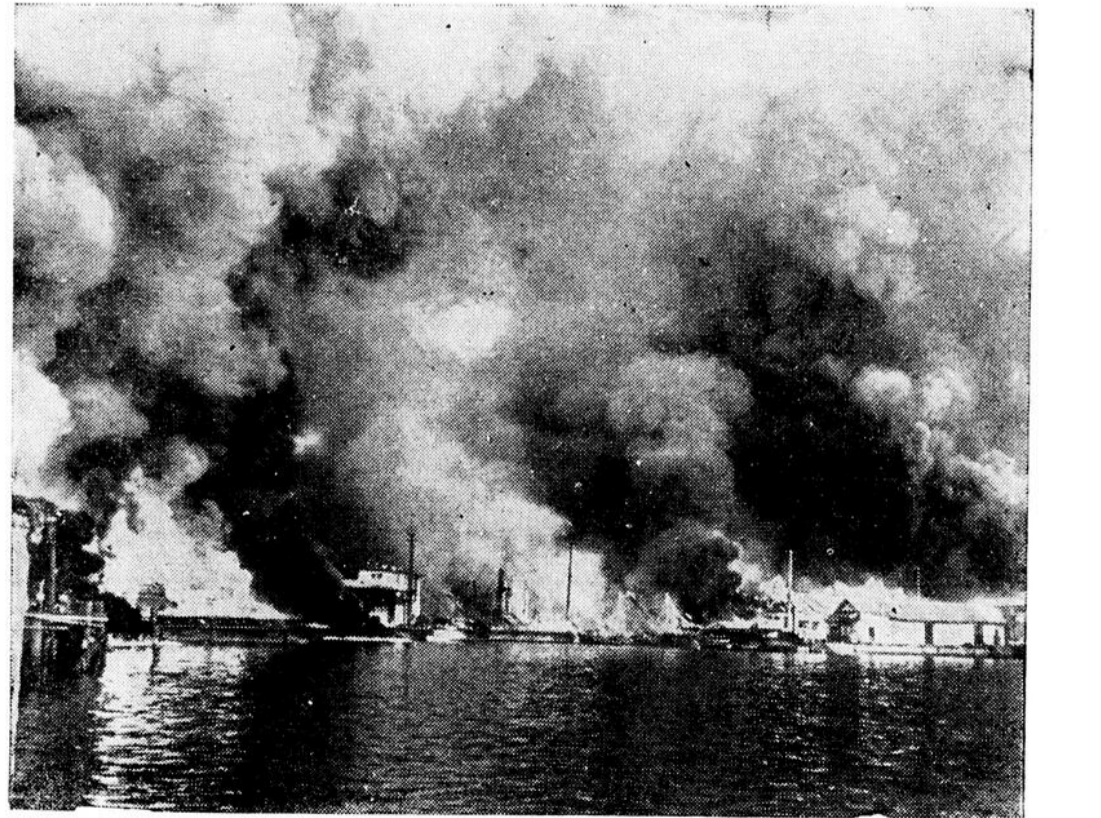
**Rinso rend le linge ultra-blanc— sans blanchiment. C'est pourquoi il est sûr pour les couleurs lavables aussi!**



**LE MEILLEUR POUR TOUT LE LAVAGE— le blanc et les couleurs aussi!**

UN PRODUIT LEVER — FABRICATION CANADIENNE

- L'ANNONCE... est le pouls des affaires. Si le pouls d'un
- homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous
- cessez d'annoncer, votre commerce meurt.



Les suites d'un violent bombardement.

## CORRESPONDANTES

Nous désirons avoir des correspondantes dans chacune de nos paroisses. Désirez-vous être notre correspondante? Ecrivez-nous immédiatement et nous vous ferons parvenir toute la papeterie nécessaire par retour du courrier. Adressez toute communication à :

Les Editions Marquis, Ltée, Montmagny, P.Q.

- L'ANNONCE... est le pouls des affaires. Si le pouls d'un
- homme cesse de battre, l'homme est bien vite mort. Si vous
- cessez d'annoncer, votre commerce meurt.



## JUPES COURTES ET GROSSES JAMBES

La guerre est responsable pour bien des choses, mais les femmes dont les membres inférieurs ont été envahis par la graisse débordante lui en voudront surtout à cause des jupes révélatrices qu'elle leur force de porter.

Parce que l'étoffe, dont la provenance est étrangère à notre continent, devient de plus en plus rare sur nos marchés d'Amérique, les jupes sont de plus en plus courtes. Nous avions déjà connu cet inconvénient au cours de la première grande guerre. Comme il s'agit, non pas d'une simple mode, mais de décrets qui ont force de loi limitant la quantité d'étoffe qu'on peut employer pour une robe ou une simple jupe, il faut, bon gré mal gré, porter des jupes courtes, même si elles révèlent des mollets, trop gras et des chevilles trop épaisses!

Puisque nous ne pouvons pas changer les lois, il ne nous reste qu'à améliorer la forme de nos membres inférieurs et leur donner une ligne convenable, mais, hélas, on ne réussira pas à obtenir ce résultat du jour au lendemain. Il faut de la patience!

Si tous nos membres inférieurs sont trop gros, on peut recourir aux bains chauds au sels d'Epsom, qui provoquent une abondante transpiration. Il est évident qu'on ne doit baigner que les membres qu'on veut faire maigrir. Il ne faut pas prendre un bain général (d'ailleurs affaiblissants) si on ne veut diminuer que le volume de ses jambes... et il faut se méfier des refroidissements.

Il y a bien, également, des gélées ou crèmes amaigrissantes à base d'iode, dont on masse les mollets ou les chevilles, qui sont d'une grande efficacité... pourvu qu'on ne se lasse pas d'en faire usage au bout d'une huitaine par-

ce que les résultats semblent lents à se produire.

S'il est un soin de beauté qui exige de la patience, c'est bien l'amaigrissement. Vous prenez des années à accumuler une épaisse couche de graisse. Vous ne pouvez espérer la faire fondre en quelques jours, n'est-ce pas?

Les culturistes vous disent que l'exercice est la solution de votre problème. Pas à mon avis... et j'en sais quelque chose, essayez-le bien! L'exercice est éprouvé si on s'y est livré dès sa jeunesse... et dans ce cas on n'accumule pas de graisse intempesive, mais il est positivement dangereux quand on s'y prend sur le tard pour se livrer à des calisthéniques par trop énergiques. Une personne qui dépasse 35 ans et qui n'a jamais auparavant fait d'exercices violents risque sa vie (croyez que je n'exagère pas) si elle se mêle de faire de la culture physique, qui pourtant aurait été avantageuse pour elle, si elle eût commencé à faire de l'exercice alors qu'elle était jeune fille.

J'ai préparé à votre intention un feuillet intitulé "L'Obésité" terreur des femmes, qui traite à la fois de l'obésité locale et générale et indique les moyens de combattre l'invasion de la graisse. N'hésitez pas à m'en faire la demande accompagnée d'un timbre de 3c pour frais de poste. L'envoi vous sera fait dans une enveloppe discrète ne révélant pas son origine. On m'attend en adressant ses lettres tout simplement à Cousine Blanche, 197 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal.

Mon principal souci est de rendre service aux lectrices de ce journal, par conséquent, vous n'encourez aucune obligation en m'écrivant.

Cousine Blanche.

### ● Ménagez le beurre il peut être rationné

"Mon petit, dira la maman avec reproche, tu as autant de beurre que de pain!"

Pour motiver ses paroles, elle expliquera à toute la famille que, dorénavant, il faut économiser cette denrée car le gouvernement canadien craint une pénurie de beurre et demande la collaboration de chacun afin d'éviter des mesures plus rigoureuses.

La Commission du contrôle des prix et du commerce en temps de guerre a annoncé récemment qu'une prime de 6 sous par livre de gras, l'équivalent de 5 sous la livre de beurre, serait accordée au producteur afin d'augmenter la production, sans pour cela hausser le prix de détail.

Le beurre est riche en vitamines A. Mais on peut obtenir ces mêmes vitamines en mangeant plus de légumes. Si vous avez la chance d'avoir un jardin, il ne vous en coûtera pas un sou pour améliorer votre régime alimentaire. Les vitamines A se trouvent aussi dans les huiles extraites du poisson, surtout dans les huiles de foie de morue.

### ● Les fourrures en été

On voit beaucoup de femmes qui portent une fourrure sur les épaules, même en plein été. Cela n'est pas disgracieux, certes, mais par ces temps de chaleur, nous ne pouvons que plaindre les esclaves de la mode.

Cette mode n'est pas nouvelle, car rien n'est nouveau, dit-on, sous le soleil.

Il y a 1700 ans, Tertullien, un docteur de l'Eglise, adjura les femmes chrétiennes de ne plus porter de bordures fourrées à leurs robes, surtout quand les nécessités de la température ne l'exigent pas. L'empereur Honorius voulut édicter une loi contre le port des fourrures en été, mais une révolution faillit éclater. Honorius n'insista pas.

En Grèce comme à Rome, l'usage de porter des fourrures était très répandu. Hérodote parle des femmes grecques qui "portent des manteaux en peaux de chèvres à poils coupés avec des franges teintées en rouge".

Il faut tout de même se réjouir de voir une telle mode à jamais disparue.

### ● Les filles et leurs mères

Comment? direz-vous. Mais toutes les mères plaisent à leurs filles... Non, malheureusement pas, beaucoup de mères ne plaisent pas à leurs filles; celles-ci aiment leur mère; elles la respectent, mais quelquefois elles désobéissent à son sujet.

Lorsque votre fille fait quelque chose qui ne vous plaît pas, vous le lui dites franchement, mais si vous faites quelque chose qui déplaît à votre fille, elle ne vous le dira jamais. Surtout les adolescentes ont le sens critique très développé et elles souffrent si leur mère n'est pas conforme à leurs idées et convictions.

Même si elle est très moderne, la jeune fille veut que sa mère soit plutôt conservatrice; elle la veut élégante, mais sobre; pas de talons trop hauts, de bijoux excentriques et de chapeaux exagérés.

Habillez-vous de couleurs seyantes; évitez les rouges trop vifs, les jaunes et préférez le gris, le vert bouteille et toutes les

neutres dirigées vers les usines de guerre.

Quel malheur pour celles qui sont menacées d'emponpoint! Eh bien, mesdames, il reste l'exercice et le régime comme recours suprême. En temps de guerre et d'économie, ce n'est pas si mal. Voilà peut-être ce qu'on appelle faire d'une pierre deux coups.

**La FAIBLESSE**  
PEUT DISPARAITRE FACILEMENT.

Symptômes ou conséquences de l'ANÉMIE:

Pâleur	Douleurs de dos, de reins
Faiblesse	Irrégularités
Manque d'appétit	Périodes douloureuses
Fatigue	Troubles internes
Nervosité	essentiellement féminins

**TONIFIEZ-VOUS EN PRENANT LES BONNES PILULES ROUGES**

pour les Femmes  
Pâles et Faibles

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltee  
1570, rue St-Denis, Montréal

### ● Veillez à cela

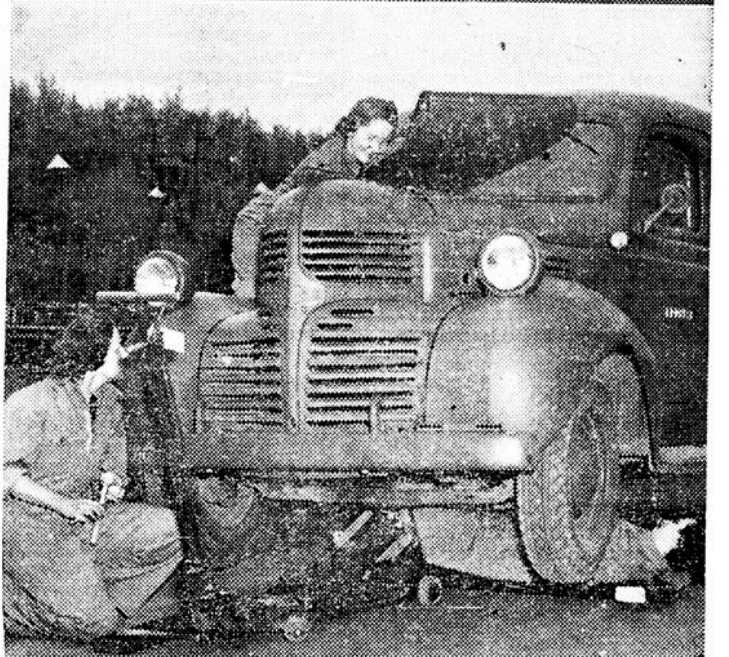
Fraîche et parfumée, l'haleine d'une jeune femme soignée et é-

légante est un charme de plus. Mais que dire des désobéissantes qui, au lieu de ce souffle embaumé, exhalent une mauvaise odeur...

Elles sont plus nombreuses qu'on ne le pense pour cette raison d'abord que celle qui a, comme on dit, mauvaise haleine est souvent la dernière à s'en apercevoir, l'odorat s'étant peu à peu habitué à cette odeur et n'y étant plus sensible. C'est alors à une proche parente ou à une amie intime qu'incombe le rôle délicat de les en informer.

couleurs qui ne sont pas voyantes. N'achetez pas un grand nombre de robes bon marché, mais plutôt ayez quelques toilettes bien faites et avant tout, (cela est très important), un bon corset.

Soyez une mère que votre fille puisse non seulement aimer, mais dont elle puisse être fière.



● Les Canadiennes sont heureuses de servir dans le Corps féminin de l'Armée. — Les jeunes filles de toutes les parties du Canada, qui sont en service actuellement dans le Corps féminin de l'Armée canadienne, libérant ainsi les hommes physiquement aptes au combat, sont vraiment heureuses de servir, comme ces photographies le démontrent. Le Corps féminin de l'Armée va tripler sa force durant les prochains mois, affecte les jeunes filles à un grand nombre de tâches qu'accomplissent leurs soeurs civiles. Dans chaque département de l'Armée, les femmes sont en train de prouver qu'elles travaillent efficacement et bien. On a grand besoin de dactylos dans le C.F.A.C. La jolie sténographe de la photo du haut était une simple volontaire il y a quelques mois. Elle est maintenant promue au grade de sergent. On la voit en train de recevoir la dictée d'un officier. Les membres du Corps féminin sont familières avec tous les aspects de la vie militaire et dans la photo du bas, on voit trois volontaires occupées à l'entretien des véhicules à Ste Marguerite. Ce sont la caporale suppléante E. Reid et les volontaires P. Robinson et E. Davis. Celles qui désirent s'enrôler dans le C.F.A.C. peuvent obtenir des renseignements au plus proche bureau de recrutement.

## DES A PRESENT, IL FAUT PREPARER LE PROCHAIN HIVER

Délaissez les ouvrages de fantaisie et travaillez aux tricots destinés aux marins

### DES VOLONTAIRES

Ceci est un pressant appel à l'heure des vacances, adressé à toutes les femmes, nos lectrices.

On ne saurait trop insister sur le fait qu'il faudra l'hiver prochain, en ce quatrième hiver de guerre, beaucoup d'articles de lainage pour servir aux militaires et aux souffrants qui attendent encore nos combattants. Il est tout juste temps d'y penser, même avec la dictée de l'été en vue. Pour cela, il faut organiser le travail des vacances, celui qu'on apporte à la campagne, qui distrait de l'inaction, qui occupe les enfants.

### Faire le bien

Il est aussi très important de faire le bien, de mettre de côté l'égoïsme, ce Moi "hésitable", et se songer à ces hommes, nos meilleurs alliés: Norvégiens, Hollandais, Belges, Français-Libres, Grecs et Polonais. Eux, n'ont aucun loisir, demain ils seront encore en lutte avec le froid cruel, et toutes les souffrances qu'il apporte.

Nous ne demandons ni l'impossible, ni le coûteux. Tout juste l'effort de sortir des armoires les lainages démodés ou inutilisés: les défaire, les mettre en pelottes d'après les couleurs; les enfants peuvent aider dans ce travail facile, amusant pour eux. Envoyez-nous cette laine ainsi préparée. L'Ouvroir transformera ces choses disparates en bons tricots, é-

charpes, chaussettes, etc.

### Volontaires

Les Volontaires Tricoteuses seront celles, qui, sachant si bien travailler, mettront de côté pour une saison, leurs ouvrages de fantaisie afin de consacrer leur temps à nos Marins Alliés. Voyez comme il sera agréable d'employer votre été, ces belles heures d'enchantement dont parle le poète:

"Mon Dieu, je ne sais rien, je sais que c'est l'été  
Sur ma province contumière;  
Je sais que je revois, ô jardin de clarté  
Vos beaux matins pleins de lumière."

Répondez vite à notre appel. Oui donc, merci nous, femmes, n'auront à cœur de travailler pour diminuer les souffrances de nos Marins Alliés, l'hiver prochain.

Courrier des Alliés, Ch. 209, 1396 Ste-Catherine Ouest, Montréal, MA. 6367.

### ● Où il est question de corset, de guerre et de silhouette...

La minceur et la souplesse des belles tailles de femmes deviendront-elles choses du passé?... Reverrons-nous les Vénus antiques aux formes arrondies et aux hanches pleines?...

Au Canada, soixante tonnes d'acier qui servaient annuellement à la fabrication de cette "armure" qu'on appelle le corset vien-

# LETTRE DE LONDRES

(British United Press, par Glanville Carew). — Il y a trois cents soixante-quatorze ans, les cours de justice anglaises ont, sans le vouloir, semé des ennemis en ce pays; des ennemis qui ont persisté sous une forme ou sous une autre depuis lors et qui aujourd'hui ne sont pas encore tout-à-fait disparus.

En l'an 1568, vingt ans avant l'organisation de l'Invincible Armada, fut soumise aux cours de justice la cause de la reine Elizabeth contre le comte de Northumberland. Les faits précis de la cause n'ont pas d'importance aujourd'hui mais le jugement d'alors cependant garde toute la force du "précédent" en droit.

Il avait été alors promulgué que le propriétaire d'un lopin de terre en ce pays était le propriétaire de tout ce qui se trouvait sous la surface de son champ jusqu'au centre de la terre. Propriétaire de tout, c'est-à-dire, à l'exception de "métaux royaux": l'or et l'argent. Ces métaux étaient "métaux du Roi ou de la Reine" parce qu'en quelque endroit de l'île où on les aurait trouvés, ils étaient propriété de la Couronne; mais ces métaux étaient si rares que cette exception n'avait pas beaucoup de conséquences.

Il convient d'admirer cependant la précision avec laquelle les juges de ce temps avaient limité le droit de propriété terrienne. Ils mentionnaient spécifiquement "jusqu'au centre de la terre", parions qu'en bons juristes, ils avaient prévu les droits des propriétaires des Antipodes; donc "jusqu'au centre de la terre" mais pas plus loin.

Cependant ces braves juges du XVIIe siècle ont certainement eu beaucoup de mal à établir les droits de propriété dans l'autre direction: de la surface de la terre en allant vers le ciel. Ils n'ont pas prévu le jour où ce pays renfermerait les plus grands centres industriels du monde et que des fortunes immobilières reposeraient sur les masses de charbon qui constituent notre sous-sol. Ils n'avaient pas prévu que des conflits d'intérêts allaient faire rage de génération en génération entre les propriétaires du sol, les propriétaires de mines et les mineurs; entre le capital et le travail; entre des industries rivales intéressées à l'exploitation du charbon et à son usage. Et cela a commencé officiellement en 1568.

En dépit des arrangements entre parties, en dépit des baux, des contrats de travail, des règlements statutaires et tout le reste, il reste que la loi ancienne est toujours en vigueur et que le propriétaire de la surface du sol est aussi propriétaire de tout ce qui se trouve dessous. Et en ce pays, c'est du charbon.

Lorsque ce pays entra dans l'ère industrielle, au début du siècle dernier, le charbon était exploité

de façon commerciale, pourrions-nous dire, et toute notre économie était basée sur cette industrie. Les compagnies de chemin de fer se fondèrent alors et la construction des voies ferrées fut rapide; les locomotives brûlaient du charbon et en transportaient aussi jusqu'au bout du rail; les usines et les fonderies en utilisaient des quantités énormes et, dans tous les ports du pays, les navires en chargeaient pour l'exportation. Le demande était énorme mais les réserves de combustibles étaient presque inépuisables.

C'est pendant cette période que les propriétaires-fonciers, petits et grands, mais surtout les grands firent fortune. Aux risques et dépens, des prospecteurs de charbon ils donnaient la permission de creuser des puits sur leurs terres à la condition de toucher une royauté sur chaque tonne de charbon qui en sortirait. Cette royauté ne devait pas varier même si la charbonnière changeait de propriétaire ou si les salaires des mineurs variaient. Le propriétaire terrien avait donc pour lui tous les avantages.

Et pendant ces générations, l'exploitant de la mine paya au propriétaire du sol ou à son représentant, un droit sur chaque once de charbon qu'il tirait des profondeurs de la terre. Evidemment, certains grands propriétaires terriens formèrent des compagnies pour exploiter eux-mêmes leur charbon mais cela ne changea rien à l'affaire.

Cependant, avec le temps, la situation industrielle changea. Les exploitants de mines ne firent pas d'aussi grands profits et les mineurs sur le dos desquels on tentait de faire des profits s'élevèrent en justes réclamations de leurs droits à un salaire raisonnable. La situation devint grave et les autorités enfin décidèrent d'intervenir.

Après des négociations nombreuses et compliquées, le gouvernement est actuellement parvenu à établir un accord par lequel il achètera au coût de 8332,250,000 les droits des propriétaires-terriens sur les propriétaires de mines.

Maintenant il ne reste plus qu'à décider qui sera propriétaire des mines. Rien que cela.

Un comité spécial d'enquête vient de décider que les mineurs du pays recevront une augmentation générale de 8117,500,000 par année. Un parti politique a commencé une violente campagne pour la nationalisation des mines du pays. Les entreprises privées regimbent. Le gouvernement, qui doit à tout prix augmenter la production, vient de décider de prendre le contrôle de toutes les mines et d'organiser cette industrie comme service national en attendant que le parlement décide qui en sera propriétaire à l'avenir.

pas se mêler de politique.

Le général Giraud a donc à son actif deux invasions sensationnelles d'une prison de guerre allemande car fait prisonnier aussi lors de l'autre guerre, il avait réussi à rentrer en France et à reprendre la lutte contre les Allemands. Il est âgé de 63 ans aujourd'hui et sa santé a souffert de l'emprisonnement en Allemagne. On croit qu'il vivra tranquillement chez sa soeur qui habite Lyon.

## Malgré la guerre la santé s'améliore en général en Grande-Bretagne

Londres, (BUP). — L'état de santé général de la population de Grande-Bretagne s'est amélioré après 1,000 jours de guerre mais cependant la diphtérie a tué plus d'enfants âgés de quatre à dix ans que les bombes ennemies.

Un récent rapport du ministre de la Santé indique aussi que contrairement à ce que l'on avait prévu, tant en Angleterre

qu'ailleurs, les bombardements n'ont pas causé d'augmentation des cas de troubles mentaux.

Le taux de la natalité pour les trois mois finissant le 31 mars fut de 15.5 par mille de population tandis que le taux de mortalité infantile fut de 61, soit les chiffres les plus bas pour une semblable période.

# Le but de guerre du "Devoir"

On lisait dans le Devoir du 16 juillet cet entrefilet du Grinchoux :

"Détruire le fascisme," dit le "Canada", c'est cela notre vrai but de guerre. Et le nazisme? Et le communisme, donc? Quant à détruire, allons-y, faisons table rase de toutes les dictatures, — même de celle que tels bonshommes ministériels voudraient nous imposer surnoisement.

Comme on voit, le Devoir n'a pas seulement un ennemi, il en compte au moins trois. Nous serions seulement curieux de savoir quelle différence le Grinchoux fait entre le fascisme et le nazisme, puisqu'il les compte pour deux.

Au fait, l'occasion est bonne de demander au Devoir quel est son but de guerre à lui — si toutefois il en a un qui suppose la victoire de nos armes et non pas leur défaite.

Et si le but de guerre du Devoir suppose la victoire de nos armes, ce journal peut-il nous dire ce qu'il attend, après trois années de guerre, pour changer le ton systématiquement et insidieusement défaitiste de ses articles et entrefilets?

Le Devoir publie apparemment sur sept colonnes, mais qu'on le lise de gauche à droite ou de droite à gauche, on est toujours sur la cinquième.



● M. Paul Dezois, de Montréal, qui vient d'être nommé organisateur régional pour les cantons de l'Est de la Province de Québec par l'Office national de la Récupération.



● M. Jean-Paul Derome, de Québec, qui vient d'être nommé organisateur régional pour le Nord et l'Est de la province de Québec par l'Office national de la Récupération.

## CAP ST-IGNACE

Baptême

Le 19 juillet, a été baptisé, Joseph-Auguste-Donat, enfant de M. Emile Bélanger et de dame Cécile Boucher, Parrain et marraine, M. et Mme Auguste Ouellet.

Va-et-Vient

Mlle Yvette Gaumont, de Montréal, passe quelques semaines chez sa mère, Mme Vve Ls. Gaumont.

M. et Mme Charles Marois, sont de retour d'un voyage à Québec.

M. Roland Marois, en visite chez son oncle, M. J. Patry, de Lévis.

Le révérend Père Marie-Bertrand Boulet, d'Ottawa, en promenade pour quelques jours chez des parents.

Grande Soirée

Le 31 juillet et le 1 août, les étudiants de Cap St-Ignace, interpréteront le drame social en cinq actes d'Emile Marsac, "L'heure de Dieu". Il y aura aussi chant, déclamations et comédie. Les étudiants invitent cordialement le public à y assister.

Les coquins pour se donner le change, considèrent que les principes de probité sont l'apanage des sots.

Grimm.

# BERTHIER

Va-et-Vient

Mmes veuves Jos. Gauvreau et Philias Bougie, de Montréal, sont en promenade à Berthier, chez leur oncle, M. Ferdinand Bildeau et autres parents.

—Étaient en promenade chez Mme Frs. Mercier; M. Jos. Bernatchez ainsi que Mlle Alexina Mercier, tous deux de Montréal.

—Nous souhaitons la bienvenue à M. et Mme Ambroise Whitton et leur famille, ainsi qu'à M. et Mme Arthur Fradette, tous de Québec, en villégiature ici.

—M. et Mme Charles Bouffard et leur fils, Robert, de Rouyn, Abitibi, et M. et Mme J.-B. Bouffard, de Lévis, étaient en visite chez leur cousin, Mme F.-Xavier Bouffard.

—Mme Charles Normand et ses deux fillettes, de Montmagny, étaient récemment chez son père, M. Willie Lynch.

—M. et Mme Olivier Mathieu, de Québec, en promenade chez M. Eug. Bouffard.

—M. et Mme Charles Clavel, de Montmagny, sont venus rendre visite à leur fille, Mme A. Whitton.

—Mme Xavier Bouffard, était de passage à Québec chez sa belle-soeur, Mme Arthur Lachance, gravement malade.

—M. et Mme R. Daigle, de Québec, Mlle Mariette Clavel, M. Roland et M. Arthur Clavel, de Valleyfield, étaient en promenade chez leur père, M. Ovide Clavel.

—M. Augustin Galibois, est parti pour l'hôpital Saint-Sacrement. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

—Mlle J. Mercier, de Montmagny, était en visite chez ses oncles, MM. Aug. Galibois et Frs. Mercier.

—Mlle Gertrude Dionne, de Québec, passe quelques semaines chez son amie, Mme A. Mignault.

—M. et Mme Eug. Guillemette et leurs enfants, de Québec, sont venus rendre visite à MM. Théo, Guillemette et Jos. Lessard.

—Mlle Elz. Pelletier, de Québec, était en promenade chez son père, M. Jos. Pelletier.

—Un group de Boys Scouts de la paroisse de St-François d'Assise, de Québec, sont venus passer une quinzaine sur la grève de M. Jos. Coulombe.

## La ville où il pleut le plus

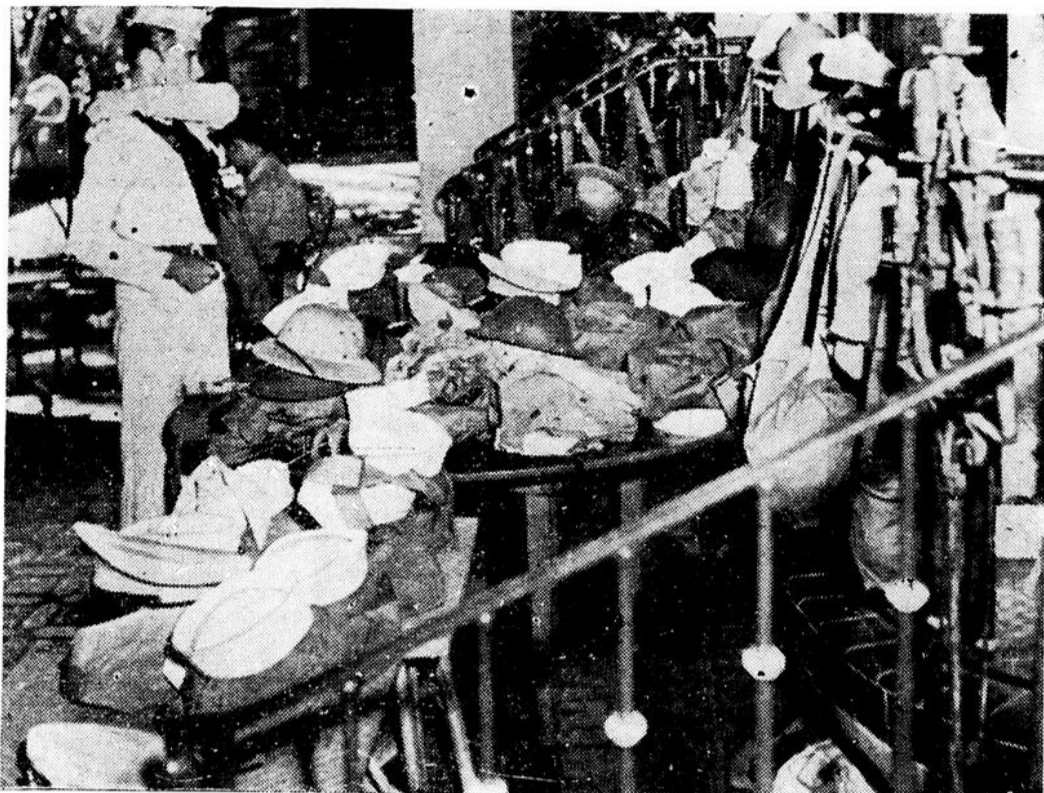
Il n'y a guère plu cet été dans le Québec. Mais sait-on quelle est la ville du monde où il pleut le plus? C'est Bergen, en Norvège. A ce que prétendent les statistiques, il y pleut ou il y "crachine" trois cents jours par an. Les statistiques doivent avoir raison, puisque un proverbe norvégien affiche: "A Bergen, quand un cheval voit un passant sans parapluie, il prend peur".

QUELLE GRANDEUR DE PANIER DESIREZ-VOUS POUR VOTRE BICYCLE?

JUSTE ASSEZ GRAND POUR CONTENIR UNE CAISSE DE BOSWELL

"C'est toujours la même chose"

# BIÈRE BOSWELL



Un hôtel de Honolulu qui est maintenant affecté à la marine. Cette partie-ci est la "check-room". Les hommes laissent là leur équipement avant de fréquenter la salle à dîner ou le soda bar.



Enfants de Londres regardant un canon dans le Trafalgar Square. Ils aiment savoir comment ils sont protégés.



Le Vicomte Halifax et le Président Roosevelt lors d'une récente rencontre à la Maison Blanche.

## CARTES PROFESSIONNELLES

Téléphone: 111                      Député de Montmagny-L'Islet

**J. Léo K. LAFLAMME**  
C.R. A.B., LL.L.

—AVOCAT—

rue St-Jean-Baptiste                      —                      —                      Montmagny

Bureau: 42, rue Ste-Anne, Québec.  
Tél: 2-4208

**Fernand Choquette, C.R., M.P.P.**

—AVOCAT—

Résidence: 104 Grande-Allée, Québec.  
Tél: 2-3418

Me René Paré, B.A., LL.L.    Me Jos Marineau, B.A., LL.L.

**PARE & MARINEAU**

—AVOCATS—

MONTMAGNY

31, rue du Dépôt                      —                      —                      Téléphone: 194

téléphone: no 8

**philippe rousseau**

—avocat—

rue de la gare                      —                      —                      montmagny

C. P. 222  
Téléphone: 42

Placements  
Assurances  
Successions

**LOUIS PELLETIER**

—NOTAIRE—

33, rue St-Thomas                      —                      —                      Montmagny

Téléphone: 99

**Jos. A. TREMBLAY**

—NOTAIRE—

Edifice "Le Peuple"

Rue du Dépôt                      —                      —                      Montmagny

Téléphone: 53

Rayon 4

—Anesthésie au gaz—

**Dr Jean-Luc Lavallée**

B.A., L.D.S., D.D.S.  
Chirurgien-Dentiste

14 rue St-Jean-Baptiste                      —                      —                      Montmagny



# AGRICULTURE ET COLONISATION



## FAISONS DE LA TERRE BOIS DE CHAUFFAGE ET BOIS DE CONSTRUCTION TIRES DU BOIS DE LA FERME

"Travaillez, prenez de la peine, c'est le fond qui manque le moins". Cette parole du laboureur de la fable à ses fils peut s'adresser avec combien d'à propos à nos défricheurs des régions nouvelles dont le sol ne demande qu'à produire.

"Faisons de la terre", c'est le mot d'ordre qui devrait aujourd'hui courir de bouche en bouche, d'un colon à l'autre, du premier au dernier rang de tous les cantons où la colonisation est en marche. Faire de la terre, planter la charrue dans ces sols qui n'avaient jusque là jamais connu le contact du soc, agrandir nos superficies en culture, augmenter la production agricole de la province de Québec, telle est la véritable tâche du colon, la première et grande tâche du colon, celle qui prime toutes les autres.

Il est cependant malheureux de constater combien de fois ce but a été ignoré, perdu de vue par un grand nombre de ceux qui se sont dirigés vers les régions nouvelles. Cet état de chose n'est probablement pas imputable uniquement à nos colons, il est dû sans doute à un enchaînement de circonstances parfois en dehors du contrôle du colon, mais souvent aussi jointes à l'attrait du moindre effort, faiblesse humaine à laquelle n'échappent pas les colons plus que d'autres. Quoi qu'il en soit, tout le monde s'accorde aujourd'hui sur la nécessité de ramener la colonisation à son vrai but, de diriger le colon vers sa vraie tâche: faire de la terre pour en vivre plus tôt, lui et sa famille.

Depuis quelques décades déjà, le cri lancé par un grand colonisateur: "Emparons-nous du sol" s'est répercuté dans notre province et y a évidemment trouvé large écho. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'oeil sur le nombre de lots dans la province qui sont actuellement sous billet de location.

D'après le rapport du Ministère de la Colonisation pour l'année fiscale 1940-1941, il y avait, au 31 mars 1941, 45,681 lots détenus en vertu de billets de location.

Si l'on considère que sur ces 45,681 billets de location, 2,564 ont été émis au cours de l'année fiscale 1940-1941, dont la durée n'était que de neuf mois, il est évident que malgré la guerre on continue avec entrain à s'emparer du sol.

Mais il y a deux ombres au tableau:

(1) Les détenteurs de lots sous billet de location ne sont pas tous des colons perseverants;

(2) Les détenteurs de lots sous billet de location ne font pas assez de terre neuve.

En effet, au cours de la même année fiscale 1940-1941, 1,638 lots sous billet de location ont dû être révoqués. De ces 1,638 détenteurs de lots, il y eut évidemment plusieurs colons qui furent de bonne foi lorsqu'ils demandèrent à obtenir les dits lots. Ce sont des circonstances adverses qui les ont empêchés de remplir leurs obligations, de faire leur devoir de colon. Mais par ailleurs, il y avait un trop grand nombre de ces détenteurs de lots qui se sont affichés comme pilliers de bois au lieu d'être des défricheurs. Aussi ces ventes de lots ont dû être révoquées. Ce sont des défricheurs dont nous avons besoin en pays neuf.

La deuxième ombre au tableau, c'est que nos colons, il nous semble, ne font pas assez de terre ou, du moins, il n'y a pas assez de colons qui font de la terre neuve chaque année.

Nous avions au 31 mars 1941, toujours d'après le même rapport officiel du Ministère de la Colonisation, 24,125 colons résidents sur leur lot. Cependant, au cours de l'année fiscale 1940-1941, seulement 13,699 colons ont reçu des primes de défrichement ou de labour. En 1938-1939 il y avait eu 13,605 lots primés et on disait alors que c'était le plus haut chiffre depuis que le Ministère de la Colonisation paie des primes. Toutefois, sur ces 13,699 colons ayant obtenu des primes de terre en 1940-1941, il y avait 1,054 non résidents. Donc, sur nos 24,

125 colons résidents, il n'y en eut que 12,645, guère plus que la moitié, qui ont reçu des primes de défrichement ou de premier labour en 1940-1941.

Nous voulons bien ici tenir compte du fait qu'un certain nombre de détenteurs de lots sous billet de location sont plutôt des cultivateurs qui ont négligé jusqu'ici d'obtenir leurs titres en demandant l'émission des lettres patentes de leur terre.

Nous voulons bien admettre encore qu'il y a aussi une catégorie d'anciens colons qui n'ont plus droit aux primes, la superficie primable (40% de leur lot) l'ayant déjà été, et qui, comme les précédents, n'ont pas encore exigé l'émission de leurs lettres patentes.

Mais déduction faite de tous ceux qui n'ont pas droit aux primes, n'avons-nous pas raison de dire que trop de colons résidents sur leur lot ne font pas de terre, mais se contentent d'aller chercher en dehors de leur lot la subsistance de leur famille.

De cette façon, le colon, qui doit être le cultivateur de demain n'avance à rien, il n'est pas même colon; il est tout simplement un journalier dont la famille réside sur un lot de colon.

C'est pourquoi aujourd'hui, il ne faut plus nous contenter de dire: "Emparons-nous du sol", mais nous devons dire: "Faisons de la terre".

L'honorable Adélard Godbout, Premier Ministre et Ministre de la Colonisation a, à maintes reprises déjà, déclaré catégoriquement qu'il entendait aider le colon pour du travail sur son lot et non en dehors de son lot. La politique actuelle du ministère de la Colonisation est en fait orientée en ce sens. Tous les colons seraient donc bien avisés de donner en plein dans cette politique de défrichement intensif; ils auront tout à y gagner.

La politique des défrichements mécanisés, qui va bon train pour la deuxième année consécutive, aide efficacement le colon dans le plus dur labeur du défrichement: l'arrachage des souches. Lorsque les souches sont arrachées, le colon n'a plus qu'à les mettre en tas, les brûler, labourer et ensemencher sa terre, et attendre ensuite une récolte profitable et facile à faire, sans avoir à tourner à la petite faux autour des souches.

L'an dernier, les tracteurs du Ministère de la Colonisation ont essouché 17,478 acres de terre, et un officier de ce ministère nous disait dernièrement que 90% de ces souches ont maintenant été ramassées et brûlées et le terrain labouré. C'est un beau succès dont il faut féliciter les colons et un bel exemple que les retardataires devraient s'empresser d'imiter. C'est le temps d'y voir pour faire un bon labour d'automne.

Cette année, les mêmes tracteurs du Ministère de la Colonisation, il y en a 35 au service des colons, essoucheront probablement plus de 20,000 acres si la saison est plus favorable que l'an dernier; on se rappelle en effet que l'automne dernier la température fut particulièrement pluvieuse.

Le Ministère de la Colonisation fait sa part pour accroître les superficies en culture chez nos colons; que ceux-ci apportent leur plus généreuse coopération et tout le bénéfice sera pour eux.

Nous terminerons donc cet article comme nous l'avons commencé: "Travaillons, prenons de la peine". Faisons de la terre, faisons-la bien.

Nous avons le sol, gardons-le et mettons-le rapidement en pleine valeur productive.

Un curé de colonie racontait cette semaine ce qui lui est arrivé en faisant la visite des écoles. Il demande à un bout d'homme quel est le pluriel de cheval.—"C'est une team", M. le curé, répond l'enfant.

### ● Pour combattre la bête à patates

Le moment est venu de faire la guerre à la bête à patates sans quoi on n'aura pas de récolte, et la pomme de terre est une nourriture trop précieuse par le temps qui court pour qu'on puisse la négliger. D'ailleurs ce serait une bien pauvre économie que de laisser manger la récolte par cette bête vorace quand on a dépensé de l'argent pour acheter la semence et qu'on s'est donné tant de peine pour la planter, dit M. Alan G. Dustan, préposé aux recherches sur les insectes des légumes au Ministère fédéral de l'Agriculture.

Le poison le plus efficace et le meilleur marché, dit M. Dustan, est l'arséniate de calcium, employé à raison de 1½ à 2 livres dans 40 gallons de bouillie bordelaise (sulfate de cuivre 4 livres, chaux 4 livres, eau 40 gallons). Si l'on emploie le poison seul, dans de l'eau, ajouter 2 à 3 livres du premier et de ½ à 1 livre du dernier pour chaque baril de 40 gallons de solution pulvérisante.

Il y a des planteurs qui préfèrent appliquer le poison sous forme de poudre; dans ce cas on se sert d'une poussière composée de 1 partie d'arséniate de calcium pour 8 parties de chaux hydratée. On obtient les meilleurs résultats en appliquant la poudre de bonne heure le matin ou tard le soir, quand les tiges sont humides de rosée et que l'air est calme.

Pour la pulvérisation des champs de patates, le poison devrait toujours être mélangé à la bouillie bordelaise. Cette bouillie est non seulement un bon fongicide, c'est-à-dire qu'elle prévient la maladie, mais elle repousse également l'attaque d'autres insectes destructeurs, comme les altises ou puces de terre et les cicadelles. Deux ou trois applications au cours de la saison devraient donner une protection suffisante contre tous les insectes pourvu qu'elles soient faites parfaitement et à temps, dès que l'on s'aperçoit des dégâts. En pulvérisant ayez soin de recouvrir aussi bien le dessus que l'envers des feuilles et appliquez la solution en abondance; quand les plantes sont petites il en faut de 50 à 75 gallons par acre; quand elles sont entièrement développées on met de 100 à 120 gallons par application; ce n'est pas trop.

### ● Bulletin du gouvernement sur les conserves

La première chose essentielle pour faire de bonnes conserves est de détruire toutes les bactéries, levures et moisissures par la stérilisation; on met ensuite les produits dans des contenants hermétiquement bouchés, ne laissant pas passer l'air, pour éviter toute contamination qui ferait gâter le contenu. Il faut aussi conserver la couleur et le goût naturels du produit. On trouvera des explications détaillées sur la façon de procéder pour obtenir ce résultat dans le bulletin révisé de la ménagère No 8 intitulé "Conserves de fruits et de légumes".

Ce bulletin contient des renseignements complets sur la vérification de l'outillage, le lavage et la stérilisation des bocaux, l'essai des anneaux de caoutchouc, la sélection, le classement et le triage des produits, le lavage et l'épluchage, le blanchiment quand il est nécessaire, la préparation du sirop, le remplissage des bocaux, le conditionnement ou la stérilisation, la pose des couvercles, le refroidissement et l'emmagasinage, ainsi qu'un horaire pour la cuisson et la mise en conserve des différents fruits et des légumes. Il y a aussi des recettes spéciales sur le jus de tomates et les soupes aux tomates. On peut obtenir ce bulletin gratuitement en écrivant au Bureau d'extension et de publicité,

Une parcelle boisée bien administrée devrait produire à peu près une corde de bois de chauffage par acre et par an. M. R. Roy Cameron, forestier du Dominion, dit qu'un bois de 20 acres devrait fournir tous les ans une quinzaine de cordes de bois de chauffage et cinq cordes de bois de clôture ou pour d'autres usages. Parlant de façon générale, l'étendue en arbres devrait être limitée à ces parties de la ferme où la terre n'est pas de qualité suffisante pour porter des récoltes ou donner un bon pâturage. Sur la plupart des fermes qui couvrent quelque 200 acres, il y a généralement de 10 à 20 acres en terre pauvre, trop humide, trop sèche ou trop pierreuse ou en flanc de coteau raide, et qui ne peut être utilisée avec profit. Les terres de ce genre devraient être plantées en arbres, mais cette règle ne s'applique pas toujours, spécialement dans les Provinces des Prairies, où le bois de chauffage est souvent rare et où il est difficile de s'en procurer. Dans ces régions, c'est faire preuve de sagesse que d'employer quelques acres de bonne terre arable pour y faire pousser des arbres si l'on n'a pas suffisamment de terre de pauvre qualité.

Quel genre d'arbres doit-on cul-

tiver dans le bois de la ferme? Cela dépend principalement des espèces d'arbres qui sont indigènes à la localité et de celles qui sont adaptées au sol. Il vaut mieux pour bien des raisons avoir des essences dures et des essences tendres.

Les essences dures, comme l'ébène, le bouleau, le chêne et l'orme, font du bon bois de chauffage. Les essences tendres, comme le pin, l'épinette et le cèdre fournissent du bois de construction, des poteaux et du bois d'allumage (petits bois). Le sapin baumier, le sapin et l'épinette sont les meilleures espèces pour les arbres de Noël, un produit d'un bon rapport et pour lequel il existe un bon débouché. Les peuplements d'arbres composés d'espèces mélangées tiennent le sol en meilleur état physique qu'un peuplement composé uniquement d'une seule espèce, dit M. Cameron. Un bon bois de ferme devrait couvrir une vingtaine d'acres et il devrait y avoir 3 ou 4 arbres d'essence dure pour chaque arbre d'essence tendre.

Les cultivateurs peuvent se procurer des renseignements sur l'espèce d'arbre la mieux adaptée au district où ils demeurent, en écrivant au Service forestier du Ministère fédéral ou provincial.

## REGIES GENERALES L'ALIMENTATION DES PORCELETS

Voici huit règles générales pour l'alimentation des porcelets: 1.—Donnez trois repas par jour; 2.—Ne donnez jamais plus à un repas que les animaux ne peuvent consommer sans en laisser; 3.—Faites lentement et graduellement tous les changements de ration; 4.—N'oubliez jamais que le porc destiné à la reproduction est un animal de plein-air; 5.—Attachez-vous à fournir des conditions de plein air dans les parquets de mise-bas et d'alimentation, c'est-à-dire fournissez de l'air frais, de la lumière, un bon égouttement et surtout évitez les courants d'air et l'humidité; 6.—Veillez à ce que tous les pores de reproduction de toutes les catégories et de tous les âges prennent beaucoup d'exercice; 7.—Pour l'économie et la santé, assurez-vous que la ration contient des fourrages verts, de l'herbe de pâturage, des racines et des fourrages bien fanés, spécialement pour les sujets reproducteurs; 8.—Rappelez-vous que le porc malade est un pauvre patient et d'un traitement bien difficile. Cherchez donc à supprimer les causes de la maladie plutôt que d'avoir à les guérir.

On trouvera des renseignements

Ministère fédéral de l'Agriculture, Ottawa.

ments plus complets sur ce sujet dans les feuillets No 5 de la Série spéciale de la production en temps de guerre sur "L'alimentation des pores" et No 34 intitulé "Comment prévenir les pertes chez les jeunes pores" que l'on peut se procurer en écrivant au Bureau de publicité et d'extension du Ministère fédéral de l'Agriculture, à Ottawa.

### ● Patron

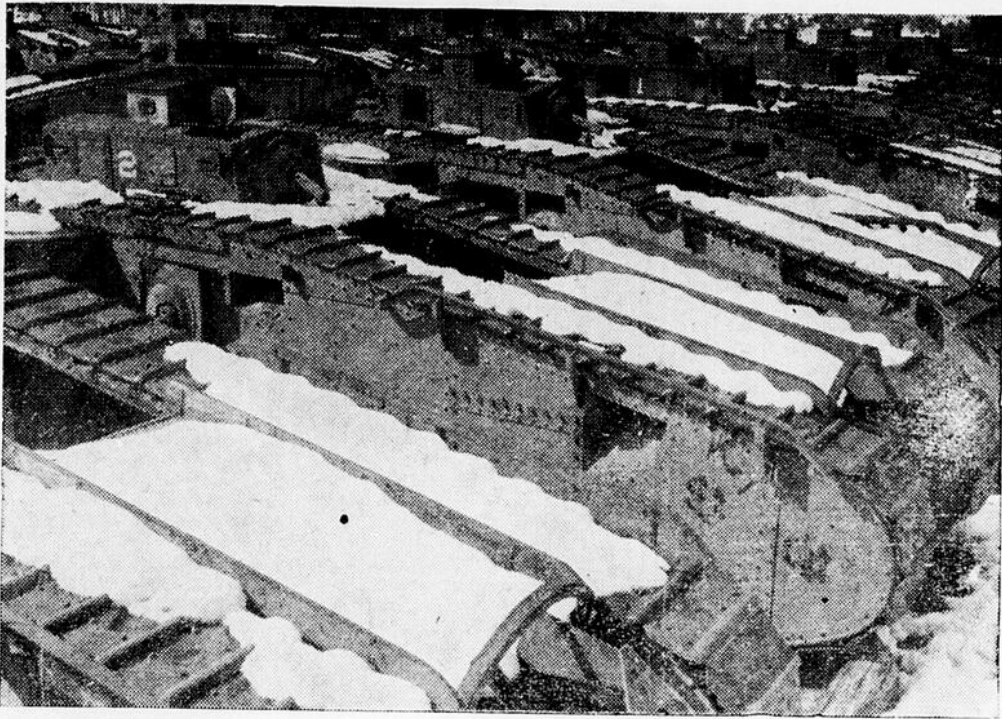
Saint-Christophe est le patron des automobilistes, c'est à peu près tout ce que la plupart des gens savent sur son compte. Son nom complet est Saint-Christophe-le-Jaiot; la légende nous apprend qu'il était d'une stature gigantesque et qu'il transporta l'Enfant-Jésus sur ses épaules, de l'autre côté du Jourdain, alors que les eaux de cette rivière étaient très hautes et dangereuses. Dans un petit village normand, près d'Argentan, il y a un reliquaire contenant ses ossements et il y a une trentaine d'années, près de 100,000 automobilistes, cyclistes et autres gens de sport ont tenu, dans ce village et aux environs, une grande réunion au cours de laquelle ils ont choisi saint Christophe pour leur patron.

**SOYEZ FORT**

SI VOUS SOUFFREZ DE:  
FAIBLESSE COURBATURES  
NERVOSITÉ ÉPUISEMENT  
FATIGUE HABITUELLE  
MANQUE D'APPÉTIT

PRENEZ LES  
**PILULES MORO**

1566, rue St-Denis, Montréal.



Chars de combat de la guerre 1914-1918, hors d'état de servir et qui seront refondus pour fabriquer de nouveaux engins de guerre.

## ON FERA BIENTOT APPEL AUX COLOMBOPHILES

Les autorités ont maintenant besoin de pigeons voyageurs pour la transmission des messages sur les côtes du pays. — Il faudra 70 spécialistes.

OTTAWA, (BUP). — Les colombophiles qui sans succès avaient offert leurs services au gouvernement au début de la guerre ont maintenant une chance de faire valoir leurs aptitudes. Le quartier général de l'aviation a maintenant l'intention de mettre en oeuvre les services des éleveurs de pigeons - voyageurs. Mais on n'a pas encore besoin de pigeons, on ne demande que des préposés aux colombiers.

Le pigeon - voyageur reprend son rôle d'agent de transmission aux côtés de la radio et du télégraphe. Les pigeons, à raison de deux par avion, sont transportés à bord des avions chargés de la patrouille de l'Atlantique, et sont utilisés à la transmission des messages. Au besoin ils peuvent aussi transporter des cartes. Parfois, si un avion est forcé de se poser en pleine mer ou en pays isolé et que son appareil de radio ne fonctionne pas, le pigeon peut constituer le seul moyen de communication avec la base. Plus d'un aviateur sur le théâtre de la guerre européenne doivent la vie à des pigeons voyageurs britanniques. C'est pourquoi le C.A.B.C., qui continue ainsi de multiplier ses services pour la défense du Canada, projette d'utiliser un nombre toujours croissant de messagers ailés.

Chaque préposé aura la charge d'un vol de 50 à 200 pigeons lorsque les colombiers seront prêts, en septembre.

L'aviation canadienne désire recruter immédiatement quelque 70 préposés aux colombiers, hommes d'expérience dans l'élevage des pigeons voyageurs. Ces hommes seront mis en service aux côtes est et ouest du Canada. Lorsqu'on jugera les candidats qui se présenteront aux centres de recrutement reconnus de l'aviation, dans tout le pays, on tiendra plutôt compte de leur expérience dans l'élevage et l'entraînement des pigeons voyageurs que de la perfection de leurs aptitudes physiques.

Les préposés aux colombiers deviendront membres attitrés du C.A.B.C. Après une période d'entraînement, ils seront assignés à leurs postes, aux diverses stations d'opérations aériennes militaires sur les côtes de l'Atlantique et du Pacifique. Ils auront la tâche d'apprendre aux pigeons

messagers, relâchés à bord d'aéronefs loin en mer ou sur le continent, comment regagner leurs colombiers. Ils enseigneront également au personnel navigant du C.A.B.C. la manière de traiter les oiseaux au cours des envolées.

Chaque préposé aura la charge d'un vol de 50 à 200 pigeons lorsque les colombiers seront prêts, en septembre.

## Le journalisme est industrie essentielle

Ottawa, (BUP). — Les journaux sont considérés comme essentiels à la poursuite heureuse de la guerre et les journalistes figurent sur la liste de la section 15 des règlements des services nationaux de guerre. Les autorités les classent comme "industries de guerre".

Officiellement les journalistes sont définis comme suit: "rédacteurs d'éditoriaux, reporter (nouvellistes), techniciens et autres employés dont les services sont nécessaires à la mise en page et à la mise sous presse d'un journal, quotidien, hebdomadaire, mensuel et d'autres publications."

Pour conserver ce que l'on a, il faut toujours se figurer qu'on ne l'a pas. Gaston-Denys.

## ECLAT MAGIQUE

Une légende rapporte que Dieu fit don à Salomon de quatre pierres précieuses dont la possession dota le roi sage d'un pouvoir universel. Comme ces joyaux figuraient les quatre points cardinaux, et, dit-on, jetaient des reflets rouges, bleus, jaunes et verts, ils devaient sans doute être l'escarboucle, le lapis-lazuli, la topaze et l'émeraude. La reine Cléopâtre dont l'opulence connue peu de concurrence possédait en

Egypte, une mine d'émeraudes, et c'est sans doute de cette source que provenait la célèbre émeraude à travers laquelle Néron regardait se dérouler les combats des gladiateurs. Avant la chute des Trars, l'émeraude constituait une des splendeurs de la couronne russe. L'éclat éblouissant des tons de vert que lance l'émeraude fascinait ces âmes mystiques, éprises de beauté et de richesse, qui savaient évaluer à leur juste prix leurs bijoux tirés des monts Ourals.

Encouragez Nos Annonceurs

## ÉCONOMIQUES, PRATIQUES — Un régal pour TOUTES LES OCCASIONS

Madame, vous pouvez aider à la victoire du Canada en réalisant des économies pratiques, tout en servant à votre famille des mets délicieux et nourrissants.

Des cossetardes et des blancs-mangers délicieux se font facilement et à peu de frais avec la féculé de maïs pure et de haute qualité Canada.



Le sirop "Crown Brand" est un vrai régal sur les desserts, les céréales ou étendu sur du pain ou des roties... et il est excellent employé dans la cuisine à feu ouvert ou au four.

GRATIS: Demandez la brochure gratuite "Comment Economiser le Sucre". Elle contient 55 recettes éprouvées. Adressez votre demande au Service de l'Economie Domestique, Dépt. P.Y., Canada Starch, casier postal 129, Montréal.



SIROP CROWN BRAND

FÉCULE DE MAÏS CANADA

THE CANADA STARCH COMPANY LIMITED - MONTREAL

—C'est le sous-chef, Monsieur le Commissaire? M. Turac, cette fois, ne répliqua pas. Il ne pouvait, tout de même, confier à un simple agent, que le sous-chef de la Sûreté, pouvait fort bien mériter l'épithète qu'il venait innocemment de lui décocher.

A la même minute, d'ailleurs, un autre agent se présentait sur le seuil:

—Monsieur le Commissaire?...

—Qu'est-ce qu'il y a?

—C'est, comme ça, qu'on vous appelle au téléphone?...

—Eh bien! dites que je ne suis pas là!... J'ai autre chose à faire, bon sang!...

Seulement l'agent ne tenait point compte de la diatribe furieuse:

—C'est le docteur Farget qui vous demande, M. le Commissaire?

—Alors, dites-le donc imbécile!...

Aux yeux du Commissaire Turac, certainement, ce jour-là, nul n'avait le droit à prétendre à quelque intelligence!

Il décrochait nerveusement son téléphone, questionnait:

—Allo, docteur!... A vos ordres!... Oui, c'est moi... Vous dites?...

Et puis, tout de suite, après avoir écouté le message qu'on lui transmettait:

—Mais, certainement, docteur! J'accours!... J'arrive à la minute!... Voulez-vous prévenir le Chef que je suis là dans deux secondes?...

Et le Commissaire Turac, se jetant hors de son bureau, hurla:

—Une voiture re!... La camionnette!... Vite!... A l'hôpital!... Mais grouillez-vous donc, bon sang!... Le Chef de la Sûreté m'attend!

C'était exact...

Dans le propre cabinet de travail du docteur Farget, M. Havard se tenait.

Dès le matin, il avait tenu à se rendre à l'hôpital. Et, tout de suite, il y avait éprouvé une stupeur nouvelle.

Là, commençait le mystère!... Et ce mystère menaçait de demeurer impénétrable!

Courant à un garage voisin, un de ces garages qui se suivent sur la route de Quarante-Sous, le commissaire Turac, alors, appelait la Sûreté générale au téléphone.

Rapidement, il faisait un exposé des faits. Autoritairement, il exigeait qu'un rapport soit immédiatement dressé et transmis au chef de la Sûreté lui-même.

—Je prends tout sur moi!... hurlait-il. Allez!... Allez!... Je ne vous demande pas votre avis!... Je vous requiers d'exécuter mes ordres!

Et puis, il racrochait...

Et puis, encore, il se précipitait à son commissariat.

—Que l'on aille réveiller tous les hommes qui ne sont pas de service!... Que l'on organise une battue générale dans la forêt!... Que l'on questionne les hommes de planton à la sortie de la ville!... Saprستي! cela se remarque deux agents qui passent en entraînant un vieillard!... Et puis, le père Masson est connu!... Il n'a pas pu se volatiliser!... Dans une heure, je veux savoir ce qu'il est devenu!...

Une heure plus tard, on ne savait rien!...

On ne savait encore rien à l'aube suivante!...

On en sut quelque chose — on ne sut la vérité complète — que le lendemain matin, à sept heures et demie, huit heures moins le quart...

C'est que Saint-Germain — ville privilégiée — qui se fait appeler "Montagne Bon Air", possède deux merveilles aussi dignes d'admiration l'une que l'autre: sa forêt profonde, encore sauvage en bien des endroits, et sa terrasse, sa superbe terrasse, d'où l'on peut admirer un des plus féériques panoramas de la banlieue parisienne.

Sur cette terrasse, cependant, dès le matin, des enfants jouent.

Or, un groupe joyeux d'écoliers, à sept heures et demie, se livrait gravement à la course à pied, sur la terrasse, quand, l'un des petits bonhommes, qui s'amusaient de la sorte, alertait un camarade:

—Dis donc, questionnait-il. T'as vu le bonhomme là-bas, sur sa chaise?... Pour sûr qu'il dort, alors!...

## Heure du thé

George-Bernard Shaw, le philosophe et dramaturge anglais, reçut, un jour, d'une vieille dame aussi ennuyeuse que riche une carte ainsi conçue:

"Madame sera chez elle à l'heure du thé."

Shaw répondit sur le dos de la carte par ces mots:

"Et monsieur Shaw aussi".

**Gin de KUYPER**

Distillé et embouteillé au Canada sous la surveillance directe de JOHN de KUYPER & SON, Distillateurs, Rotterdam, Hollande. Maison fondée en 1695.

Pour obtenir une boisson rafraîchissante, mélangez du Gin de Kuyper avec du ginger ale, du citron et du limon, de la bière de gingembre ou de l'eau tonique, puis ajoutez de la glace.

302FRRA

40 onces 26 onces 10 onces  
\$3.90 \$2.70 \$1.15

**LES IDEES DE MME VOISCLAIR**

—Alors, Mme Voisclair, vous pensez, vous, que les femmes canadiennes ne sont pas capables d'élever leurs enfants?  
—Je n'ai pas dit cela, Mme Grondin, mais il y en a quelques-unes et c'est justement ce qu'il y a de malheureux à constater.  
—C'est la première fois qu'on nous dit cela...  
—Non, ce n'est pas la première fois, mais c'était dit dans d'autres circonstances. Vous savez la lutte que les médecins et les corps organisés ont faite à la mortalité infantile, qui était, chez nous, une des plus élevées du monde?  
—Pourtant, nos vieilles mères?  
—Nos vieilles mamans avaient bien du mérite, Mme Grondin, mais quand sur leur nombreuse famille elles ne réussissaient à "récupérer", (c'était leur expression), qu'un ou deux enfants, il y avait tout de même un immense capital humain perdu car l'enfant qui ne vient au monde que pour mourir ne donne rien à la grande communauté humaine.  
—Oui, je ne vous dis pas, mais à présent, ce n'est plus pareil...  
—D'accord. La mortalité infantile a baissé et c'est tout à notre honneur, mais les statistiques ne nous démontrent pas moins que notre jeunesse n'est pas en bonne santé.  
—Qu'est-ce que vous voulez qu'on y fasse?  
—Voyons, Mme Grondin, c'est

inouï de parler de même. Si les jeunes hommes qui se présentent devant les commissions militaires sont si souvent rejetés, c'est parce que, pendant leur enfance, ils ont été mal nourris.  
—Oui, mais il y a eu la Crise.  
—D'accord. Mais si la crise est finie, il n'y a plus de raison pour que notre peuple soit encore sous-alimenté, et pourtant, voyez dans les écoles.  
—Est-ce que c'est comme dans l'armée?  
—La même chose. Et il n'est pas besoin de chercher bien loin la source du mal: elle est au foyer même, à la maison. Il y a trop de mères de famille qui ne comprennent pas bien leurs devoirs et qui pensent que le ménage doit passer avant la cuisine.  
—Il faut tout de même entretenir à la maison...  
—Sans doute, mais il n'y a pas de raison pour que le ménage retarde l'heure de la préparation des repas. Chaque jour, au lieu de manger n'importe quoi, cuit rapidement, ou demandé à la boîte de conserves, les enfants devraient avoir de vrais repas avec soupe, viande et légumes.  
—On sait bien, mais c'est long à préparer...  
—Pourtant, les petits devraient trouver tous les jours du lait, d'abord, du bon lait qui leur fera des os fermes et de bonnes dents, puis des mets bien préparés, des plats chauds, tout ce dont

ils ont besoin. On devrait aussi les tenir bien propres...  
—C'est vrai qu'on en voit, des fois, des petits dans les rues...  
—Il ne faudrait plus en voir. La rue n'est pas l'endroit idéal pour élever un enfant vous savez. C'est justement là que, même tout jeune, il se perd.  
—Bien sûr, Mme Voisclair, il y aurait moyen de les tenir mieux.  
—Et de les rendre plus heureux, je vous assure. Ils devraient avoir leur bain tous les jours, être tenus propres. On devrait les faire examiner par un bon médecin et s'ils sont en mauvaise santé, leur procurer les soins nécessaires.  
—Ça, par exemple, ce serait une bonne idée... Si tout le monde était assez riche.  
—Les conditions sont maintenant améliorées et les salaires sont meilleurs. Et puis, vous savez qu'on ferait ainsi un bien immense!  
—Vous l'avez dit, Mme Voisclair!  
—On sauverait toute une génération, celle des hommes de demain. A quoi nous servirait de gagner la guerre si, dans dix ou vingt ans, nous n'avions que des êtres débiles, incapables de recueillir les fruits de nos sacrifices actuels?  
—Moi, je suis sûre que toutes les femmes vont comprendre. Elles seront doublement récompensées quand elles auront de beaux enfants forts et solides.  
—Ce sera de vrais petits Canadiens, Mme Grondin, et rien que cela vaut la peine qu'on y pense...

● **Les Français prisonniers en Allemagne**

Vichy, (BUP). — Les statistiques officielles allemandes révèlent que le nombre des prisonniers de guerre français qui se trouvent encore en Allemagne est exactement 1,256,671, soit 23,664 détenus dans des camps d'officiers; 1,178,007 sous-officiers et soldats et 55,000 détenus dans divers camps.  
Depuis le début de cette année, 12,000 prisonniers ont été rapatriés. A la fin du mois de février, les autorités allemandes ont libéré 10,000 hommes, malades, blessés, ou pères de familles nombreuses.



"Hitler cuisinant ses offensives."

**Quatre ecclésiastiques Canadiens-français s'échappent d'un camp de concentration**

Londres, (BUP). — Quatre ecclésiastiques canadiens français, évadés d'un camp de concentration allemand, sont arrivés la semaine dernière en Grande-Bretagne.  
Il s'agit de quatre membres de la Congrégation des prêtres de Sainte-Marie de Tinchebray: MM. les abbés Adrien Brault, de Châteauguay, P.Q. et Georges-R. Gagnon, de Saint-Georges de Beau-

ce, P.Q., et MM. Roland Masse, de Saint-Sylvestre, Qué. et Ernest Bourgeault, de Saint-Prioux, Saskatchewan. MM. Massé et Bourgeault n'ont pas encore été ordonnés prêtres.  
Bien qu'ils se soient évadés séparément, ces deux prêtres et les deux séminaristes avaient été internés ensemble le 7 juillet 1940 avec environ 200 autres Canadiens. Ils se sont trouvés réunis peu avant d'arriver en Grande-Bretagne. Tous espèrent retourner prochainement au Canada.

Ils gardent le silence sur la façon dont ils se sont échappés car ils craignent des représailles pour ceux qui les ont aidés.

56

**CINQ MORTS ASSIS !**

Il n'a même pas bougé la tête, depuis qu'on rigole, à ses côtés!  
Et la remarque, tout de suite, attirait la curiosité des autres gamins.  
A deux pas de la grande rotonde, là où s'élevaient de superbes ifs, sur une chaise de fer, bien droit, immobile, un bonhomme, un vieillard, se tenait en effet...  
Il était certain qu'il ne bougeait pas. Son immobilité, même, était si complète, si profonde, que, bientôt intrigués, délaissant leurs jeux, les enfants se rapprochaient de lui, l'examinant.  
Et puis, tout à coup, c'était des cris d'épouvante... une fuite éperdue...  
—Il est mort!... Il est mort!... hurlait un blondinet.  
—Scandale abominable!... Course éperdue des gardes se précipitant:  
—Quoi?... Qu'est-ce que vous racontez, les gamins?...  
Et puis, encore, des cris:  
—Fichez le camp de là, les petits!... Allez! Ouste! Débarrassez le plancher...  
Tout de suite, les gardes accourus avaient compris la vérité...  
Où! le bonhomme assis là, sur cette chaise, immobile — si parfaitement immobile — était un pauvre mort...  
Mais de quoi donc était-il mort?...  
Nulle blessure. Rien qui put donner le sentiment d'un drame, d'un crime...  
L'un des gardes suggérait:  
—Une attaque d'apoplexie, peut-être?  
Survenu le dernier, un jardinier, tout à coup s'effarait: — Mais, bon sang!... C'est le père Masson!... Et cet homme ajoutait:  
—Justement qu'on le cherche partout, au Commissariat!... Je le sais, rapport à mon beau-frère, l'agent, qui a patrouillé pour lui toute la nuit!... Ah bien!... En voilà une histoire!  
Mais le brave jardinier, sans doute, était loin d'inventer, en effet, que c'était une histoire tragique entre toutes, une histoire effroyable, une histoire qui, peut-être, allait déchaîner sur le monde entier

**CINQ MORTS ASSIS !**

57

une abominable panique, qui lui valait de découvrir là, et de reconnaître, le malheureux père Masson.  
Vingt minutes plus tard, naturellement, le commissariat était alerté.  
Immédiatement alors, et la chose était inévitable, la mort du malheureux maraîcher, commençait à prendre sa signification véritable.  
Le Commissaire Turac n'avait pas entendu le rapport du brigadier, qu'il assenait à son bureau — fort innocent — un coup de poing témoignant de son état d'énerverment:  
—Mais c'est fou, cela!... protestait-il. Bonhotel, déjà, hier soir, avait la frousse!... Et voilà que ce matin, l'expérience prouve qu'il avait raison de se méfier!... On trouve le bonhomme mort et assis... assis comme étaient assis les morts dont m'a parlé M. Havard!... Mais sapristi de sapristoche!... Il n'est pas admissible, pourtant, que cinq personnes — cinq vieillards — soient trouvés assis et morts!... On ne s'assoit pas pour mourir!...  
Qui aurait entendu l'excellent Commissaire de Saint-Germain-en-Laye, se serait peut-être demandé s'il ne perdait pas l'esprit...  
Et, cependant, comment comprendre, en effet, ces morts étranges, ces morts de pauvres malheureux vieillards que l'on retrouvait paisiblement assis sur une chaise, et pourtant, déjà, dormant de leur dernier et éternel sommeil?  
—Je deviens fou!... se répéta le Commissaire Turac.  
Et puis, il apostropha le brigadier qui le regardait avec des yeux arrondis, et, cela allait de soi, ne pouvait le comprendre:  
—Eh bien!... tonnaît le magistrat, quand vous resterez là à bayer aux corneilles!... Demandez-moi la Sûreté!... Communication urgente pour M. Havard!...  
Le brigadier avait déjà disparu...  
Hélas! quand il se présentait, de nouveau, devant son chef, c'était pour lui annoncer:  
—M. Havard n'est pas à la Sûreté générale... Paraîtrait qu'il est parti à Saint-Germain!...  
—A Saint-Germain?... Ici?... Mais, nom d'un chien! vous voyez bien qu'il n'y est pas!... C'est un crétin qui vous a répondu à la Sûreté!...

● **"France-Libre" devient "France combattante"**

Londres, (BUP). — Lors de la fête de la République française, le général de Gaulle a annoncé que le mouvement de la "France-Libre" changeait son nom en celui de "France Combattante". Le gouvernement britannique a officiellement accepté la suggestion du général Charles de Gaulle. Le comité représentant les Français dans tous les pourparlers avec la Grande-Bretagne sera connu sous le nom de "Comité national français".

● **Stupidité simulée**

Les ouvriers et les industriels hollandais ont inventé une nouvelle "arme secrète" pour démoraliser les autorités nazies, selon le "Vrij Nederland" journal des "Hollandais Libres" publié à Londres. Cette "arme secrète" consiste à simuler la... stupidité. Autrement dit, industriels et ouvriers feignent de ne rien comprendre aux instructions que leur donne l'occupant et la production s'en ressent à tel point qu'elle ne cesse de décroître. On dit que les autorités nazies sont impuissantes devant cette arme secrète et insaisissable.

● **Perspicacité**

—Petit, comment appelle-t-on pour un homme le fait d'avoir plusieurs femmes?  
—La polygamie, Monsieur l'inspecteur.  
—Le fait d'avoir deux femmes, maintenant?  
—La bigamie, monsieur l'inspecteur.  
—Et enfin, le fait de n'avoir qu'une seule femme?  
—Ah! ça, monsieur l'inspecteur, c'est la monotonie.



## PROVERBES BASQUES

—Autant de brebis-mères que de jeunes brebis.  
 La soirée rouge annonce le beau temps.  
 La plus mauvaise roue fait le plus grand bruit.  
 Le rassasié n'a pas de nouvelles de la faim.  
 Il vaut mieux avoir affaire aux étrangers qu'à beaucoup de parents.  
 Qui a bon voisin a bon matin.  
 Chacun est à soi-même son plus grand ennemi.  
 Chacun mesure les autres à son aune.  
 Le coq sauvage est maître dans sa maison.  
 Tout ce qui est noir, n'est pas charbon.  
 Loïn de la vue, loïn du coeur.  
 Qui n'a pas de tête a besoin de ses pieds.  
 Les petits poulets apprennent de leur mère à glousser.  
 Donne à qui donne, fais à qui fait.  
 Dans toutes les maisons cuisent les haricots mais dans la nôtre à pleines marmites.  
 C'est la cendre de la maison qui doit couvrir le feu de la maison.  
 Vous n'apprenez pas à nager au poisson qui est dans l'eau.  
 Tout ce qui est blanc n'est pas farine.  
 Vous n'attraperez pas la lune avec les dents.  
 Autant de mauvais maris que de mauvaises femmes.  
 Le jour du mariage est le lendemain de la vie tranquille.  
 Ne laisse pas s'enfuir l'oiseau qui est dans la main en attendant celui qui est dans l'air.  
 Après, c'est le refrain du paresseux.  
 Un petit homme fait souvent un grand bruit.

Le Canada sera demain ce que vous le ferez aujourd'hui. Ne gaspillez donc pas vos ressources. Achetez des Certificats d'épargne de guerre et aidez à la victoire.

## LA MAISON DESERTE

Une maison que personne n'habite  
 Comme un tombeau que le regard évite,  
 Pour ne pas avoir que désolation  
 Règne en ses murs, sans agitation.

Jadis vivait, dans ses murs, la famille  
 D'un homme heureux; des enfants qui babillent,  
 Jouent, sont bruyants, et forment tout l'espoir  
 D'une maman, qui sourit à les voir!

C'est le bonheur en un tableau sublime  
 Que tout à coup, un imprévu supprime,  
 Et en un jour, les volets se sont clos;  
 Sur ce foyer, est tombé le rideau...

Et depuis lors, la demeure a l'air morte,  
 En aucun temps, ne s'ouvre plus sa porte;  
 En suppliant, elle semble inviter  
 Chaque passant, à venir l'habiter!

Geo. L. Talbot.

## A LA LUEUR DE MA CIGARETTE

—La sensualité marque nos âmes d'innombrables cicatrices.  
 —Le sens de l'art se fait jour en nous, souvent aux dépens du coeur et de la conscience.  
 —Les crises de mysticisme sui-

vent généralement une grande déception sentimentale.

—Des besoins qui tentent: la plus malheureuse, la plus accablante, parfois aussi, la plus écocœurante et la plus ingrate, c'est la politique.

—Les choses prennent toujours la couleur de nos contrariétés.

—La vengeance des nègres sur nous est de nous avoir infligé le jazz.

—Il y en a qui sont tellement hypocrites qu'ils sont incapables de jouer de rien sans porter un masque.

—La servilité coûte cher.  
 —La vanité est toujours généreuse.

—Le citoyen le plus estimé, s'il n'est qu'un tartuffe, doit se sentir souvent bien mal à l'aise.

## JEU D'OIE

Le jeu d'oie est un des plus anciens jeux connus; on le fait remonter aux Grecs. Médiocrement en faveur aujourd'hui, il était très en usage au XVIIIe siècle; ce n'était pas seulement le jeu des enfants, mais celui des jeunes filles, des grands-parents et des familles entières qui se livraient à ce jeu innocent.  
 Le peintre Charpin a laissé un dessin célèbre exécuté à cette époque, représentant trois personnages jouant au jeu d'oie.

## COMMISSION DES PRIX ET DU COMMERCE EN TEMPS DE GUERRE

### Il faut récupérer les tonneaux

Comme il faut de l'acier pour fabriquer les tonneaux qui servent dans le commerce pour la livraison des huiles, des vivres, de certains produits pharmaceutiques, etc. et que l'acier est rare, la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre stipule que tous les récipients de ce genre doivent être conservés et remis aux industries qui en ont le plus grand besoin.

### Le prix du boeuf

Depuis le 13 juillet, les conditionneurs sont obligés de réduire le prix du boeuf de 1 cent la livre, mais la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a accordé aux détaillants un délai d'une semaine à compter de cette date avant de modifier leurs prix selon les indications de l'ordonnance. C'est donc à partir du 20 juillet que les nouveaux prix des détaillants doivent être mis en vigueur.

Les prix de gros établis par l'ordonnance no 149 seront maintenus jusqu'au 2 août inclusivement. A cette date, la Commission établira une nouvelle réduction sur les prix du boeuf.

### Accessoires électriques

La Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre a suspendu jusqu'à nouvel avis une récente ordonnance sur l'achat par les consommateurs des accessoires électriques. Cette ordonnance exigeait qu'une personne désireuse d'acheter une clochette, un fil, une fiche de connection, un vibreur ou tout objet de ce genre relatif à l'électricité présente au détaillant un article usagé de même sorte avant d'obtenir l'article neuf. Actuellement, il n'est pas nécessaire de procéder de la sorte.

### Le sucre et la main-d'oeuvre agricole

Les cultivateurs qui emploient de la main-d'oeuvre étrangère à leurs maisons pourront se procurer du sucre pour ces employés. Ils n'ont qu'à demander un permis au plus proche bureau de rationnement en mentionnant le nombre d'employés qu'ils ont à nourrir, la durée de l'emploi de ces hommes ou femmes, le nombre des repas qu'ils croient devoir leur servir et la quantité de sucre qu'ils croient nécessaire pour cela.

### Les ensembles de trois pièces

Une ordonnance de M. H.-R. Cohen, administrateur des vêtements de qualité à la Commission des Prix et du Commerce en temps de guerre, stipule que personne ne peut vendre ou mettre en vente, depuis le 1er juillet, aucun ensemble de trois pièces pour

femmes, jeunes filles et fillettes à un prix unique pour les trois pièces.

### La direction du rationnement

Me Léon Lalonde, C.R., vient de succéder à M. Jean-G. Pelouquin, comme directeur du rationnement dans la province de Québec.

### Le commerce des combustibles

Les détaillants de charbon, bois, coke ou briquettes de charbon sont tenus d'afficher bien en vue, dans leur établissement, une liste de leurs prix maximums, des conditions de leurs ventes par termes et du prix de leurs livraisons.

### Devant les tribunaux

Me André Demers, C.R., le procureur régional de la Commission des Prix vient d'entreprendre une campagne contre les marchands de pommes de terre qui excèdent leurs prix maximums. Jean Ruffo et J.-P. Auclair, Ltée, de Montréal, ont été condamnés chacun à \$100 d'amende et les frais, et la Wexler Fruit et N. Frankel ont été mis en état d'accusation.

Les grands restaurants Murray's ont été condamnés à \$500 d'amende et les frais pour avoir augmenté le prix de leurs repas.

Richard Bessette a été condamné à \$50 d'amende et les frais pour avoir augmenté le prix d'un loyer. Mme H. Mongrain a été condamnée à \$25 d'amende et les frais pour la même infraction. Ruben Ginsberg a été condamné à \$50 d'amende et les frais pour avoir vendu trop cher un paquet de lames de rasoir, et H. Gauthier à \$10 d'amende et les frais pour avoir fait une livraison de moins d'un dollar. Mme Gertie Brown a payé \$25 d'amende et les frais pour la même contravention. Canada Packers et la Canada Beef répondent en ce moment à l'accusation d'avoir haussé le prix de leurs viandes de façon injustifiable.

### •La vie à Paris

D'une lettre reçue de Paris et datée du 20 mars: "Nous manquons toujours et d'une manière absolue de fruits et de légumes. Très peu de viande. Cependant, au marché noir, on s'en procure à raison de Frs. 200 le k. g. avec des os. Comme écrivait le père Hugo: "Le premier jour, il mangeait la viande, le deuxième la graisse. Le troisième jour, il rongait l'os."

"La famille de notre ami M. Juif est très éprouvée. Plusieurs sont malades. Du reste, ils ne sortent pas dans les rues après 8 h. du soir."

Où est Gos?



# Le MONDE COMME IL VA par J. Arthur LeMay



# CHRONIQUE DE L'UNITE SANITAIRE

Il l'a bien défini celui qui a écrit: l'hygiène, c'est la science qui nous enseigne à conserver notre santé.

La santé est un des biens les plus précieux que l'homme puisse posséder. C'est une richesse incomparable.

L'Etat l'a si bien compris qu'il entoure de protection chacun des membres composant la société spécialement l'enfant. L'un de nos hommes publics les plus éminents a prononcé les belles paroles si pleines de sens que je suis heureux de reproduire:

"La santé publique est le fondement où reposent le bonheur du peuple et la puissance de l'Etat. Ayez le plus beau des royaumes; donnez-lui des citoyens intelligents et laborieux, des manufacturiers prospères, une agriculture productive; que les arts y fleurissent; que les architectes y couvrent le sol de temples et de palais; pour défendre tous ces biens, ayez la force des armes de précision, des flottes de torpilleurs, — si la population reste stationnaire, si, chaque année elle diminue en stature et en vigueur, la nation devra périr. Et c'est pourquoi j'estime que le souci de la santé publique est le

premier devoir d'Etat."

Mercier.

Chapleau a exprimé la même opinion:

"La suprématie mondiale, appartiendra au peuple qui, conscient de l'hygiène, de sa nécessité, saura intervenir avec intelligence, se sera préparé des générations puissantes."

Je citerai encore cette phrase de l'Honorable Turgeon:

"L'hygiène a accru les richesses, diminué les souffrances, prolongé la vie. Elle a sauvé des milliers d'existence; elle en sauvera bien plus, au fur et à mesure que seront mieux connues et plus habilement pratiquées ses méthodes préventives."

Le résultat prêté se réalise de façon remarquable par les Unités Sanitaires. Ce service lutte avec succès depuis près de vingt ans contre la variole, la diphtérie, la tuberculose et autres maladies contagieuses. Aidons ceux qui se dévouent pour la bonne administration de ces Unités Sanitaires.

N'oublions pas que le "capital humain est la plus précieuse des richesses nationales."

Albert Dumas, M. H. Officier Médical.

## ● Grande course de bicyclette organisée par la J. O. C.

Dimanche le 2 août, la section jockey de Montmagny, organise une grande course de bicyclette pour tous les jeunes gens de la ville et des environs. L'inscription est gratuite et tous ceux qui veulent y prendre part doivent venir donner leur nom au local de la J.O.C., d'ici au 31 juillet. Le départ s'effectuera en face de l'église, à 2 heures p. m. Le parcours est le suivant: Rue St-Jean-Baptiste jusqu'au cimetière, route du Côteau, route de St-Pierre jusqu'au moulin Leblanc, tourner à gauche rang Canelle, jusqu'à M. Ubal Talbot, Rocher de la Chapelle, Rivière-du-Sud, rue Saint-Pierre, Rue du Pont, jusqu'à l'église de Montmagny.

Une magnifique coupe et plusieurs prix seront distribués aux gagnants. La J.O.C. ne se tient pas responsable des accidents.

Communiqué.

## CAP ST-IGNACE

### Mariages

Le 25 juillet, a été béni le mariage de Mlle Marie-Anna Bernier avec M. Gérard Pelletier, de St-Cyrille.

A St-Marcel, a été béni le mariage de Mlle Gemma Bélanger avec M. Maurice Bernier, fils de M. Pamphile Bernier.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

### Décès

A Central Falls, à l'âge de 42 ans, est décédé, M. Azarie Gagné, époux de dame Annie Blanchet. Le défunt était autrefois de cette paroisse.

Le soldat Joseph Emond, qui poursuit actuellement son entraînement militaire à Petawawa, a passé quelques jours dans sa famille.

M. Lucien Bernier, de Bienville, est venu visiter des amis, récemment.

M. Joseph Mathieu, est de retour dans sa famille, après avoir suivi un traitement à l'Hôtel-Dieu.

MM. Lionel Proulx, Marcel Gagné, et Mlle Yvonne Fortin,

# PAINKILLER

PERRY DAVIS  
CONTRE  
Crampes - Entorses - Frissons.

## FETES CHAMPETRES DU BAS SAINT-LAURENT

Nous tenons à rappeler à nos amis du district de Montmagny-L'Islet, que le 16 août prochain, aura lieu à Rivière-du-Loup, sous les auspices de notre Comité central, le Festival du Tennis et du Croquet.

Plusieurs ont cru que nous étions disparu de la circulation. Pour être franc, c'est presque vrai. Les exigences de la guerre nous...étouffent... depuis le transport par automobile... jusqu'à nos loisirs, au point qu'il va falloir bientôt abandonner nos activités. Toutefois, nous tenons à aver-

tir nos amis des paroisses de notre district, à tous ceux qui s'intéressent à nous, de la tenue de ce festival afin qu'ils organisent chez eux les concours préliminaires. Ils voudront bien nous en donner les noms de leurs vainqueurs, spécialement à notre président actuel, M. William Berger, ou aux autres organisateurs.

Si nous le jugeons à propos, notre district enverra des concurrents pour ce championnat.

Raymond Paré, Publiciste.

## L'immigration massive est proposée comme remède d'après-guerre

Ottawa, (BUP). — Dans une récente causerie, M. John A. Marsh, ancien député de Hamilton et actuellement chef de la division des enquêtes du ministère des Munitions et Approvisionne-

ments, a prétendu qu'une immigration considérable des pays d'Europe pourrait aider à la solution des problèmes d'après-guerre au Canada.

## ● Naissances

Les guerres auraient pour effet de faire augmenter les naissances mâles. Il a été ainsi établi qu'après la guerre de 1914-18, les pays qui avaient perdu le plus d'hommes au cours des hostilités ont été précisément ceux dans lesquels les naissances mâles ont été en plus grand nombre.

## ● Dangereux

Le métier le plus dangereux du monde est aussi le plus simple et le plus tranquille en apparence. Au Texas certains ouvriers sont payés une grosse somme uniquement pour conduire des camions! Seulement ces camions sont chargés de nitroglycérine et à chaque escale ils sont en danger d'exploser. Le travail se fait d'ailleurs de nuit, pour éviter l'engorgement. Les camions avancent très lentement, avec des précautions infinies. Ils sont peints en rouge et les automobilistes les fuient comme la peste. Ils n'ont naturellement pas le droit de traverser les villes, car le moindre choc peut faire exploser la voiture... et tout ce qui l'entoure.

étaient chez Mme Jos. Proulx, récemment.

M. Wilfrid Richard, est de retour des Bermudes, après y avoir passé l'hiver.

Mlles Fernande et Pierrette Couillard, de Québec, sont les invitées de leurs cousines, Mlles Véronique et Françoise Couillard,

## ST-PIERRE,

### Notes Sociales

Mme Emilien Robin et ses enfants, de Montmagny, et Mlle Jeanne Déry, de Lévis, sont venues passer une huitaine chez Mme Etienne C. Lislois.

M. et Mme Lucien Thibault, de Québec, passent quelques jours chez M. et Mme Alex. Mercier.

M. Fernand Lapointe est actuellement en promenade à Montréal, chez des parents et amis.

M. Léandre Picard, de Québec, est venu passer la fin de semaine dans sa famille.

Mme J.-E. Garneau, de Toronto, était récemment l'invitée des familles Nap. Lallamme, Joseph, Charles et Proculus Bernier et Mme Alfred Doyer.

MM. Pierre-D. Létourneau, Paul Breton et Jos. Létourneau, sont de retour d'un voyage à Lamorandière et autres endroits de l'Abitibi.

Mme Henri Cimon de Shawinigan, passe quelque temps chez ses parents, M. et Mme Az. Lapointe.

Mme Hilarion Tardif, Mlles Régina et Jeanne Tardif, de Québec, étaient les invitées de Mme Jean Cloutier, dernièrement.

Mme Phylème Létourneau est partie à St-Paul pour les vacances, l'invitée de sa fille, Mme J.-A. Coulombe.

Mlle Lucienne Boivin, de Ste-Apolline, en visite ici.

Mlle Béatrice Gamache, d'Asbestos, chez ses parents, M. et Mme Louis Gamache.

M. et Mme Freddy Gaudreau et leur famille, M. et Mme Arthur Lamonde, M. et Mme Paul-Arthur Morin et leurs enfants, M. et Mmes Léo Garant et Paul Gardard, de Montmagny, étaient en visite, ici, chez des parents.

M. et Mme J.-N. Bernier, Mlle Carmen Bernier, MM. Théodule et Nap. Blais, se sont rendus à Québec, au début de la semaine.

M. et Mme Gérard Côté et leur famille, de Rimouski ainsi que M. Roger Godbout, avocat, de Québec, chez M. Z. Cloutier, la semaine dernière.

Mlles Louisiane Létourneau, de Québec, Eliane Létourneau et Estelle Cloutier, de Montmagny, ont passé le dimanche, chez Mme Alfred Doyer.

Mme J. Fontaine, de Québec, chez sa tante, Mme G. Savard.

M. J.-E. Lésperance, à Saint-Paul, dimanche dernier, chez des parents.

Mme Philippe Bouchard, M. et Mme Auguste Tessier et leur bébé, étaient les invités de Mme Jos.-T. Bernier, récemment.

Mlle Cécile Morin, Inst., est de retour d'une fin de semaine.

à Québec, chez sa soeur, Mme J. Beaudoin.

Mlle Régina Blais, après avoir passé une quinzaine chez sa mère, Mme Johnny Blais, est retournée à Montréal.

M. Louis Boivin, de Ste-Apolline, Mme Francis Lynch, de Montmagny, et M. et Mme Henri Kirouac et leurs fillettes, de Northampton, Mass., en visite chez Mme Alfred Doyer, dernièrement.

Mlle Marguerite Proulx, est de retour d'une promenade à Québec.

M. Paul Richard, de Québec, est venu passer la semaine chez sa grand-mère, Mme Ad. Gagné.

M. et Mme Xavier Proulx, après quelques semaines passées à Québec, sont de retour à leur résidence.

Mlle Cécile Gamache, est de retour d'une promenade à Chicoutimi et autres endroits du Lac St-Jean.

A BOUT DE FORCE?

JESAIS CE QU'IL ME FAUT

POUR MOI TOUJOURS MOLSON

LA BIÈRE QUE VOTRE ARRIÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

Achetez régulièrement et de plus en plus des CERTIFICATS D'ÉPARGNE DE GUERRE

## CHEZ LES NOTAIRES

# Une donation redigée en 1817

Qu'on nous permette de lever un coin du voile qui cache l'aspect pittoresque de quelques épisodes familiales vécues, il y a 125 ans, en 1817, chez un cultivateur.

Dans le cas qui nous occupe, nous sommes en face d'une donation rédigée le 31 janvier 1817, devant le notaire Amable Morin, par laquelle Joseph-Marie Gendreau et son épouse Geneviève Fournier se défont de leurs biens en faveur de leur fille Marie-Victoire-Félicité Gendreau, épouse d'Henri-Marie Pelletier.

Ce qu'il y a d'intéressant dans ce manuscrit de huit pages, ce sont les charges imposées à la donataire qui démontrent clairement les coutumes d'alors. Ces obligations considérées séparément étaient manuelles, temporelles, religieuses, civiles, etc.

Dans la clause qui servait de base à la pension alimentaire, nous constatons tout ce que deux bons vieillards exigeaient pour leur nourriture pour la période de repos précédant leurs décès, après une vie de rudes labeurs. Les expressions employées dans cette donation sont très caractéristiques. Le vieux n'a pas oublié sa pipe et la vieille a pensé à sa tabatière. On mangeait du pain de ménage et du lard salé.

Voici comment on expose les charges de la pension alimentaire: "Payer et fournir aux donateurs vingt-quatre minots de blé réduits en farine et rapportés en leur demeure avec le son qui en proviendra; deux cents livres de lard gras salé, les pattes et les têtes retirées; un minot de pois cuisant; cinquante pommes de choux, un minot de sel, un quartier de bœuf gras pas moins de cinquante livres pesant, la viande d'un gros mouton engraisé, deux poignées de morue verte, un saumon salé, cent oignons, des herbes potagères fraîches et salées au besoin, une demi livre de poivre, huit pots de rhum, deux pots de vin, vingt livres de sucre du pays, quatre pots d'huile à brûler, deux douzaines de chandelles, vingt livres de beurre salé, six minots de patates, une livre de chocolat, six douzaines d'œufs, dix livres de graisse saindoux, vingt cordes de bois, moitié bois franc et l'autre moitié bois mou, bûchées en bois de poêle et de cheminée et entré dans leur chambre, tous ces articles tous les ans, et vingt livres de tabac pour le donateur et quatre livres de tabac en poudre pour la donatrice, tous les ans."

L'habitant à la fin de ses jours s'habillait suivant la mode du temps. Voici qu'on ne se gênait pas pour porter l'étoffe du pays, et des chaussons de laine du pays. On s'exprime ainsi: "Fournir au donateur trois paires de souliers de bœuf tanné avec les pièces nécessaires pour les raccommoder, un habillement d'étoffe du pays croisée teinte en noir, lequel habillement contiendra une paire de culotte et un gilet doublé, ou un capot aussi doublé à son choix, une paire de bas, deux paires de chaussons de laine du pays, deux chemises de toile et une chemise d'étoffe, ces articles tous les ans; une paire de mitaine de cuir et d'étoffe au même teint, une paire de souliers français une fois pour tout, un mouchoir de soie pour le col tous les trois ans, un mouchoir de poche, de coton, un bonnet, tous les deux ans, un chapeau de quinze Shellins, une fois pour tout, une paire de culotte de velours, un gilet de drap de six et sept schellins la verge, une chemise de coton rayé, une veste de casimire, ces articles une fois pour tout."

La vieille dame pensait à sa toilette de la manière suivante: Serait-on satisfait de nos jours avec jupe, mantelet et corset fabriqués avec l'étoffe du pays, des chaussons de laine du pays, et des souliers de bœuf tanné? "Fournir à la donatrice un habillement du magasin à son goût, une fois pour tout, un mouchoir d'environ trois shillings, tous les ans, un habillement de petite étoffe du pays qui contiendra jupe, mantelet, poches et corset, un mantelet d'indienne tous les deux ans, un mouchoir Romal, trois paires de souliers de bœuf tan-

né, une paire de bas de laine du pays remplacée du besoin, une paire de chaussons de laine du pays, une caline d'indienne au besoin à son goût, une coiffe de mousseline tous les ans, une paire de souliers français tous les trois ans, une paire de chaussettes tous les deux ans, une paire de gants tous les quatre ans, une verge et demi de ruban à son goût tous les deux ans, une cloque de drap de huit à neuf shillings la verge à sa demande, une fois pour tout, trois chemises de toile du pays tous les ans."

Les soins manuels envers les donateurs constituaient pour la donataire ou les donataires une obligation respectueuse. Dans notre cas, la donataire s'est obligée comme suit: "Blanchir et raccommoder les hardes et linge de corps des donateurs, cuire leur pain, faire leur ordinaire, balayer leur chambre et apporter dedans l'eau dont ils auront besoin, dresser leur lit et table, leur fournir des nappes et d'essuie-mains blancs au besoin, changer de draps blancs tous les mois et au besoin en maladie."

Le notaire n'a pas ménagé les expressions quand est venue la réserve pour la vache à lait, le petit cochon et le jument grise. Le tabellion s'exprime ainsi: "Les donateurs se réservent une vache à leur profit tant du lait que du veau d'icelle, laquelle vache sera nourrie, soignée et renouvelée par la donataire, traire la dite vache, couler le lait et faire le beurre d'icelle au besoin, droit aux dits donateurs de passer un petit cochon tous les ans dans les parcs de la dite donataire et de la place dans les bâtiments pendant son engrais; se réservant de plus les donateurs une jument sous poil gris, de sept ans, en toute saison de l'année, avec voiture et harnais convenables aux saisons, le tout entretenu et renouvelé au besoin de laquelle jument la dite donataire n'aura aucun droit de s'en servir et sera au service des dits donateurs seulement, et sera nourrie, soignée, renouvelée et ferrée par la dite donataire, atteler la dite jument, l'amener à la porte de la maison des donateurs, et la dételé à leur retour, mener et ramener au Service Divin et ailleurs à leur besoin lorsqu'ils ne le pourront plus faire, etc."

Enfin les donateurs ont demandé les charges religieuses suivantes à leurs décès: "Fera la dite donataire inhumer les corps des dits donateurs à leur décès, avec chacun un service le jour de leur enterrement, un autre service anniversaire au bout de l'an de leur décès, avec chacun vingt-cinq messes basses de requiem pour le repos de leur âme, acquittées dans l'année de leurs décès respectueusement."

Ces épisodes de la vie familiale chez nos habitants il y a plus d'un siècle, nous sont des leçons salutaires si nous y attachons la moindre importance. Les mœurs d'alors paraissent rustiques, mais nos aïeux étaient heureux, et malgré leur pauvreté, ils étaient riches en bonheur, et en affection filiale dont ils étaient entourés.

Louis Pelletier,  
Notaire à Montmagny,  
Montmagny, 20 juillet 1942.

## ● POLI

Les soldats britanniques ont découvert que le poli à ongles est ce qu'il y a de mieux pour rendre brillants les boutons et les insignes de leur uniformes. Il n'est pas rare de voir des soldats entrer dans les magasins et acheter du poli à ongles. De plus, les cantines, dans les grands camps militaires, en offrent maintenant à bon compte. De leur côté, les femmes ont fait des recherches pour trouver des substituts à de nombreux objets rationnés. Ainsi le savon à barbe, qui n'est pas rationné, remplace le savon en flocons pour laver les articles en soie. Il est aussi reconnu que pour remplacer les bigoudis, il n'y a rien de mieux que les cure-pipes!

## EN VUE DE L'ENTRAÎNEMENT AU CAMP

QUI AURA LIEU A VALCARTIER  
du 1er au 15 Aout

### LE 1<sup>er</sup> BATAILLON (RESERVE) DU RÉGIMENT DE MONTMAGNY

LANCE UN DERNIER APPEL

- a) Aux garçons de 17 à 19 ans.
- b) Aux hommes mariés de 30 à 35 ans. (de catégorie médicale)
- c) Aux hommes mariés et célibataires de 35 à 50. (A. B. C.)
- d) Aux hommes de 19 à 35 ans classés "C" ainsi que ceux qui ont obtenu un ajournement du Régistrare.

DES REGIONS DE:

- MONTMAGNY
- STE-ANNE
- TOURVILLE

Venez connaître la vie au grand air dans le plus grand et le mieux aménagé des camps du district.

Durant 15 jours l'on vous enseignera:

- Comment lire une carte militaire.
- Comment vous servir d'une mitrailleuse, d'un fusil anti-char.
- Comment capturer des parachutistes etc. etc.

Après quoi, nous vous retournerons à vos occupations civiles quotidiennes.

Comme un bon citoyen, vous aurez appris ce que doit faire en cas d'urgence tout homme bien né: comment il peut coopérer avec ses camarades de l'Armée pour

**Défendre** { SA MAISON  
SA VILLE  
SON FOYER

Pour une plus grande protection et une meilleure  
DEFENSE LOCALE.

ADRESSEZ-VOUS:-

à MONTMAGNY, Arsenal. à STE-ANNE, Lieut. Champlain Perrault,  
à TOURVILLE, Lieut. Laurier Gosselin.